



**NOTICE ANNUELLE  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021**

**Le 26 juillet 2021**

## TABLE DES MATIÈRES

Page n°

1.	CONSTITUTION ET FILIALES.....	3
	A) Constitution.....	3
	B) Filiales.....	4
2.	DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE.....	4
	A) Survol.....	4
	B) Développement des affaires au cours des trois plus récents exercices.....	9
	C) Acquisitions importantes.....	12
3.	DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE .....	13
	A) Produits exclusifs de Tecsys .....	15
	B) Services de Tecsys .....	21
	C) Matériel et logiciels de tierces parties.....	23
	D) Prix.....	23
	E) Propriété intellectuelle, autres droits patrimoniaux et cybersécurité .....	24
	F) Méthodes de distribution.....	25
	G) Méthodes de production.....	26
	H) Description des installations .....	26
	I) Concurrence .....	27
	J) Dépenses nettes de recherche et développement.....	27
	K) Nombre d'employés.....	28
4.	DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....	28
5.	POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES.....	29
6.	MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES.....	29
7.	DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS.....	30
	Interdiction d'opérations, faillites, amendes ou sanctions .....	32
	Comité d'audit.....	32
	Généralités.....	32
	Mandat du Comité d'audit.....	32
	Formation et expérience pertinentes des membres du Comité d'audit.....	33
	Honoraires de l'auditeur externe .....	34
	Politiques et procédures relatives aux services d'audit et services non liés à l'audit .....	35
8.	POURSUITES.....	35
9.	AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES.....	35
10.	INTÉRÊT DES EXPERTS.....	35
11.	FACTEURS DE RISQUE.....	36
12.	AUTRES RENSEIGNEMENTS.....	44

Annexe A – Charte du Comité d'audit du conseil d'administration



## NOTICE ANNUELLE DE TECSYS INC.

Dans la présente notice annuelle, « Tecsyst » ou la « Société » désignent Tecsyst inc. À moins que le contexte ne s’y oppose, les appellations « Tecsyst » ou « la Société » comprennent les filiales de Tecsyst inc.

**Sauf indication contraire, dans la présente notice annuelle (la « notice annuelle »), le numéraire est exprimé en dollars canadiens et conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») pour les entreprises ayant une obligation d’information du public qui intègrent les Normes internationales d’information financière (« IFRS »).**

### 1. CONSTITUTION ET FILIALES

#### A) Constitution

Tecsyst a été constituée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (la « **LCSA** ») le 28 avril 1983. Les statuts constitutifs de Tecsyst ont été modifiés le 30 mai 1983 pour changer la dénomination de la Société de 123293 Canada inc. en Tecsyst inc.; le 28 avril 1988 pour créer de nouvelles catégories d’actions et ajouter des restrictions de « société privée »; le 3 octobre 1995 pour subdiviser les actions de catégorie A en circulation; le 12 décembre 1996 pour subdiviser à nouveau les actions de catégorie A en circulation; le 18 mars 1998 pour créer une nouvelle catégorie d’actions; et le 18 juin 1998, dans le cadre du premier appel public à l’épargne de Tecsyst visant des actions ordinaires, dont la clôture a eu lieu en juillet 1998, pour subdiviser toutes les actions de catégorie A émises et en circulation à raison de deux actions pour une, créer un nombre illimité d’actions ordinaires et d’actions privilégiées de catégorie A pouvant être émises en séries, échanger toutes les actions de catégorie A émises et en circulation contre des actions ordinaires à raison d’une pour une, annuler toutes les actions autorisées et non émises autres que les actions ordinaires, porter le nombre minimum d’administrateurs de un à trois, éliminer les restrictions de « société privée » relatives au transfert et à l’émission d’actions et au nombre d’actionnaires et autoriser la nomination des administrateurs conformément au paragraphe 106(8) de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le 8 juillet 2020, le conseil d’administration de la Société (le « **Conseil** ») a approuvé des modifications des règlements qui autorisent la Société à tenir des assemblées des actionnaires virtuelles. Ces modifications ont été ratifiées par les actionnaires de la Société lors de leur assemblée annuelle et extraordinaire du 10 septembre 2020.

Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 1, place Alexis-Nihon, bureau 800, Montréal (Québec), Canada H3Z 3B8.

## **B) Filiales**

Tecsys est propriétaire :

- i) De la totalité des actions émises et en circulation de Tecsys U.S. inc., une société constituée sous le régime des lois de l'état de l'Ohio;
- ii) De la totalité des actions émises et en circulation de Tecsys Europe Limited, une société constituée sous le régime des lois de l'Angleterre;
- iii) De la totalité des titres émis et en circulation de Gestion Logi D inc. (« Logi D »), une société constituée sous le régime de la LCSA qui est propriétaire de la totalité des actions émises et en circulation de Logi D inc., une société constituée sous le régime de la LCSA, et de Logi D Corp., une société constituée sous le régime des lois du Delaware;
- iv) De la totalité des actions émises et en circulation de OrderDynamics Corporation (« OrderDynamics »), une société fusionnée sous le régime de la LCSA; et
- v) De la totalité des titres émis et en circulation de Tecsys Denmark Holding ApS, une société constituée sous le régime des lois du Danemark qui détient toutes les actions émises et en circulation de Tecsys A/S (autrefois connue sous l'appellation PCSYS A/S (« PCSYS » ou « Tecsys A/S »), une société constituée sous le régime des lois du Danemark.

## **2. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE**

### **A) Survol**

Tecsys est un fournisseur mondial de solutions de chaîne d'approvisionnement dédiées à la croissance des entreprises sans frontières. Les entreprises prospèrent quand elles disposent du logiciel, de la technologie et de l'expertise nécessaires pour atteindre l'efficacité opérationnelle et concrétiser les promesses de leur marque. Tecsys propose des solutions dynamiques et puissantes pour la gestion de l'entrepôt, de la distribution et du transport, la gestion des fournitures au point d'utilisation et la gestion des commandes au détail, ainsi que des solutions analytiques et de gestion financière. Ses progiciels s'adressent à de multiples secteurs complexes et réglementés de la distribution à fort volume. L'organisation dispose d'une équipe mondiale dotée d'une expérience professionnelle diversifiée qui constitue un riche palmarès du monde des affaires et des fonctions d'assistance technique. Cette diversité assure de solides assises à la mise en œuvre d'une chaîne d'approvisionnement multidisciplinaire exécutée sans gaspillage.

Le client qui utilise la plateforme de chaîne d'approvisionnement de Tecsys est confiant, sachant qu'il peut s'y fier jour après jour sans égard aux fluctuations commerciales ou aux changements technologiques. Au fur et à mesure que ses activités se complexifient, l'entreprise qui exploite une plateforme de Tecsys peut l'adapter à ses besoins et à sa taille, l'enrichir et collaborer avec ses clients, fournisseurs et partenaires comme au sein d'une seule entreprise décloisonnée pour transformer ses chaînes d'approvisionnement à la vitesse de sa croissance. De la planification à la satisfaction de la demande, Tecsys donne du muscle tant aux travailleurs de première ligne qu'aux planificateurs des services de soutien pour aider le chef d'entreprise à

exploiter une logistique durable et évolutive, de sorte à pouvoir se concentrer sur l'avenir de ses produits, services et employés, pas sur des difficultés d'exploitation.

Des clients du monde entier confient leurs chaînes d'approvisionnement à Tecsyst, qu'ils œuvrent dans le domaine de la santé, dans l'industrie des pièces de rechange, dans la logistique de tierce partie, dans le commerce de détail et de gros ou dans le secteur de la distribution à fort volume. Tecsyst est le leader du marché nord-américain des solutions de chaîne d'approvisionnement destinées aux systèmes de santé et aux hôpitaux. Depuis l'acquisition de OrderDynamics, en 2018, elle dessert un nombre accru des meneurs de la vente au détail au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie et continue d'étendre sa présence dans le commerce de détail de ces marchés.

La présence mondiale de la Société progresse également. Tecsyst A/S, la société danoise de solutions de gestion d'entrepôts et de données mobiles acquise en 2019, continue d'être un vecteur clé de l'expansion en Europe. Sa gamme de produits a pris la marque Tecsyst et la société continue de rallier des clients du secteur manufacturier, du commerce de détail et du domaine de la logistique, et ce surtout en Europe. Cet alignement augmente la notoriété de Tecsyst dans le marché européen et procure une image de marque commune qui constitue un tremplin aux solutions logicielles existantes à travers les territoires mondiaux. Parallèlement, les produits de Tecsyst A/S sont positionnés dans les marchés nord-américains et les occasions d'une pollinisation croisée des solutions continuent de se présenter.

Tecsyst est également en bonne position pour assister les organisations dans leurs projets de développement durable. L'accroissement des achats en ligne engendre un plus grand nombre de petites livraisons, ce qui a un impact significatif sur l'environnement. Comme les entreprises à chaîne d'approvisionnement se structurent de sorte à atteindre un équilibre entre ventes en magasin et ventes en ligne avec livraison, le besoin de contrôler les coûts croissants du déplacement d'un article du point A au point B deviennent substantiels, tant d'un point de vue économique qu'environnemental. En 2020, Tecsyst a reçu un Prix de la chaîne d'approvisionnement écologique (*Green Supply Chain Award*) de Supply & Demand Chain Executive pour ses réalisations en matière d'efficacité opérationnelle et sa capacité d'atteindre des cibles de développement durable<sup>1</sup>.

Tecsyst a constaté une croissance exponentielle du commerce électronique. Les entreprises de distribution subissent des pressions grandissantes à l'effet de traiter des volumes plus élevés de commandes en raison de l'évolution de la demande. La pandémie de COVID 19 ayant accéléré le virage vers le commerce électronique, les systèmes de gestion des commandes (« SGC ») ont accaparé les investissements devant la complexité des opérations exigées des détaillants et des sociétés de vente directe aux consommateurs. L'offre de SGC de Tecsyst orchestre et optimise le processus d'exécution des commandes du client à travers une vaste gamme d'emplacements de stockage en respectant les attentes du client et à un coût par commande des plus bas possibles.

La direction de Tecsyst estime que la demande de SGC va continuer à s'accroître en raison du changement des habitudes d'achat des consommateurs survenu pendant la pandémie de la COVID-19. Les restrictions appliquées au magasinage conventionnel chez les détaillants au début de l'année 2020 ont accentué la demande du consommateur pour des alternatives comme la cueillette en bordure de trottoir, le cliqué-retiré et l'expédition à partir du magasin. Les SGC de

---

<sup>1</sup> [https://digital.acbusinessmedia.com/SDC/MISC/sdc1220\\_green-awards.pdf](https://digital.acbusinessmedia.com/SDC/MISC/sdc1220_green-awards.pdf).

Tecsys sont bien positionnés pour équiper les détaillants face à cette demande grandissante des consommateurs.

La stratégie de partenariat de Tecsys a continué de se développer et d'évoluer au cours de l'exercice clos le 30 avril 2021 (« l'exercice 2021 »). Les relations fondamentales avec des partenaires technologiques clés, notamment International Business Machines Corporation, Oracle Corporation, Microsoft Corporation, Amazon Web Services (AWS), Workday inc. et Honeywell International inc. ont continué de soutenir son offre de produits tandis que des acteurs stratégiques du secteur comme Zebra Technologies Corporation, Terso Solutions inc., Loftware inc., Interfaceware inc., Sales-I inc. et Payroc WorldAccess inc. l'étendent. Les revendeurs à valeur ajoutée et les partenaires de services comme Sequoia Group inc., Avalon Corporate Solution, OSF Global Services inc. et RiseNow, LLC sont devenus actifs au sein de la clientèle de la Société, élargissant ainsi sa portée comme prévu.

Les actions ordinaires de Tecsys se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole boursier « TCS ».

### **Marchés verticaux**

La direction de Tecsys estime que sa plateforme de chaîne d'approvisionnement d'entreprise est bien adaptée pour répondre à l'évolution du marché de la distribution. À l'heure actuelle, les efforts de développement des affaires et des ventes de Tecsys sont centrés sur des marchés verticaux où la Société a les meilleures chances de réussite et les meilleurs rendements financiers. Du point de vue de la recherche et du développement comme de celui du service à la clientèle, cette stratégie permet à Tecsys de reproduire ses solutions, ce qui se traduit par des réductions des coûts inhérents à la conception et à l'adoption d'une nouvelle technologie. Elle permet également à la Société d'accroître son expertise dans des segments de marché où elle s'est bâti une réputation de spécialiste auprès de ses clients.

L'un de ces marchés verticaux s'est érigé sur les décennies d'expertise et d'investissements de Tecsys dans le secteur médical au moyen de solutions de gestion des points d'utilisation, de la distribution et des entrepôts. Les clients de longue date comprennent des distributeurs importants, un certain nombre de systèmes de santé ou de réseaux intégrés de prestation de services (« **RIPS** ») ainsi que des fournisseurs de logistique de tierce partie (« **3PL** ») au Canada et aux États-Unis. Selon l'American Hospital Association (AHA)<sup>2</sup>, on compte plus de 6 090 hôpitaux aux États-Unis.

La chaîne d'approvisionnement médicale d'aujourd'hui est complexe et coûteuse ; elle représente la deuxième plus importante charge des hôpitaux, juste après les frais de personnel, s'accaparant de 40% à 55%<sup>3</sup> du budget d'exploitation moyen. Contrairement au secteur du commerce de détail et à d'autres secteurs où la chaîne d'approvisionnement est considérée comme un atout stratégique, la chaîne d'approvisionnement médicale a souvent été sous-exploitée, voire négligée. La plupart des organismes de soins de santé gèrent les approvisionnements au moyen de technologies de l'information obsolètes qui ne peuvent communiquer entre elles. Par conséquent, les processus de la chaîne d'approvisionnement sont essentiellement manuels, le personnel

<sup>2</sup> <https://www.aha.org/statistics/fast-facts-us-hospitals>.

<sup>3</sup> <https://rctom.hbs.org/submission/healthcare-where-supply-chain-digitalization-is-life-or-death/>.

saisissant des données dans divers systèmes hospitaliers au fur et à mesure des achats, de la gestion des entrées et sorties de stocks et du réapprovisionnement.

Le secteur médical est traditionnellement resté à la traîne par rapport à d'autres secteurs au chapitre des investissements en technologies de la chaîne d'approvisionnement. La tâche manuelle exigée du personnel de la chaîne d'approvisionnement et de l'exploitation comme du personnel clinique est inefficace, propice aux erreurs et coûteuse. Avec des données et des systèmes disjoints, les organisations médicales ont peu ou pas de vue d'ensemble et de contrôle sur leurs approvisionnements. Cela conduit à la péremption des produits et à des pertes significatives. Par ailleurs, les interruptions de la chaîne d'approvisionnement et les écarts d'appréciation des approvisionnements mis en évidence par la pandémie de COVID-19 ont davantage sensibilisé le marché à la technologie de chaîne d'approvisionnement qui assure un degré supérieur d'adaptation opérationnelle et d'agilité.

Pour qu'un hôpital puisse transformer sa chaîne d'approvisionnement en un actif stratégique, il doit passer des processus manuels aux processus électroniques. Cela nécessite l'utilisation de technologies habilitantes axées sur l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement comme celles que propose Tecsys. Les technologies permettant la normalisation, la consolidation et l'intégration au sein d'une plateforme unifiée sont une condition préalable pour surmonter la complexité et les défis.

Un autre marché vertical prometteur se trouve dans la convergence magasin physique-expérience numérique du marché de détail. Le changement de comportement des consommateurs après les restrictions mises en place en raison de la COVID-19 a amplifié une demande grandissante<sup>4</sup> pour le commerce électronique et des options d'achat et de cueillette des commandes. Actuellement, plusieurs détaillants exploitent des processus de gestion des commandes en ligne et en magasin en silo, tandis que d'autres n'offrent aucune option de commerce en ligne quelle qu'elle soit. La bifurcation du commerce physique au numérique a fait ressortir l'expérience client auprès du détaillant qui n'est pas branché. Pour maîtriser la complexité croissante de la gestion des commandes dans un marché de détail qui soutient de multiples choix d'exécution, les détaillants s'appuient sur des SGC comme ceux offerts par Tecsys. Les technologies permettant l'optimisation de filières complexes d'exécution des commandes, des coûts d'expédition et de la gestion des retours et des stocks équipent les détaillants d'une plateforme adaptable pour un commerce de détail omnicanal dynamique et évolutif.

## **Le secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

La gestion de la chaîne d'approvisionnement (« **GCA** ») consiste en une stratégie d'entreprise visant à accroître la valeur pour les actionnaires et les clients. Elle comprend les processus de création et de satisfaction de la demande de produits et de services en provenance du marché; elle améliore la perception des distributeurs et des clients en optimisant le flux des produits, des services et des informations connexes entre les fournisseurs et les clients, avec comme objectif la satisfaction de la clientèle. La GCA comprend l'exécution de la chaîne d'approvisionnement (« **ECA** »), composante sur laquelle Tecsys concentre ses activités et qui réunit un ensemble de solutions orientées sur l'exécution qui permettent l'obtention et la fourniture efficaces de biens, de services et d'informations qui répondent aux besoins propres des clients. Les

---

<sup>4</sup> <https://www.firstinsight.com/press-releases/coronavirus-impacting-shopping-decisions-spending-and-product-availability>.

entreprises qui mettent en œuvre des solutions d'ECA cherchent à obtenir une image beaucoup plus fidèle de la circulation des produits, du contrôle des coûts et de la conformité.

Le paysage actuel de la distribution est plus sophistiqué et changeant que jamais; néanmoins, il exige une satisfaction de 100% et un service plus rapide et résilient. Il impose une collaboration entre clients, fournisseurs et partenaires dans une entreprise décloisonnée. Du commerce unifié à l'Internet des objets (« IdO »), les changements remodelent les plateformes de chaînes d'approvisionnement et elles doivent s'étendre, évoluer et s'adapter à la taille et aux besoins des entreprises. La concurrence est féroce et la désintermédiation continue de représenter une menace importante donnant naissance à des réseaux de distribution omnicanale et réduisant la marge d'erreur des opérations.

Pour prospérer dans l'ère actuelle de la distribution, il faut adapter l'infrastructure, la technologie et les procédés internes aux défis externes. Prendre en considération l'impact des grandes turbulences sur les établissements brique et mortier, la résilience des détaillants à circuits multiples et en ligne et la forte concurrence de ceux qui se cantonnent dans leurs compétences de base, c'est investir dans des technologies nouvelles et innovantes. De telles perturbations et l'accélération du virage numérique pressent les leaders du secteur de la distribution de repenser leur stratégie et de faire le premier pas pour transformer leur chaîne d'approvisionnement au risque d'être laissés pour compte.

Les entreprises agiles se démarquent et surpassent rapidement leurs concurrents moins alertes. Une étude du Boston Consulting Group<sup>5</sup> démontre que les chefs de file de la gestion de la chaîne d'approvisionnement numérique en tirent des avantages considérables :

- Une augmentation de la disponibilité des produits pouvant atteindre 10%;
- Une réduction d'au moins 25% des délais de réponse aux variations de la demande du marché;
- Une amélioration de 30% des réductions du fonds de roulement;
- Une marge d'exploitation supérieure de 40% à 110% à celle des autres et un cycle commercial de 17% à 64% plus court.

La recherche de McKinsey & Company's<sup>6</sup> suggère qu'en moyenne, les sociétés qui informatisent leur chaîne d'approvisionnement peuvent s'attendre à augmenter la croissance annuelle de leur bénéfice avant intérêts et impôts de 3,2% et celle de leurs produits d'exploitation totaux, de 2,3%.

Dans une publication de 2020<sup>7</sup>, PricewaterhouseCoopers rend compte d'un sondage effectué auprès de plus de 1 600 dirigeants de sociétés oeuvrant dans sept secteurs d'activités sur le rôle des chaînes d'approvisionnement numériques en périodes de bouleversements. Le sondage révèle que les investissements dans l'excellence de la chaîne d'approvisionnement numérique se traduisent de la façon suivante :

- Une croissance des produits d'exploitation et une diminution des coûts du double de celles des novices numériques;

<sup>5</sup> <https://on.bcg.com/2wkJDHC>.

<sup>6</sup> McKinsey & Company; Digital transformation: raising supply chain performance to new levels.

<sup>7</sup> <https://www.pwc.com/gx/en/industrial-manufacturing/digital-supply-chain/supply-chain-2025.pdf>.



- Selon 84% des répondants, la réalisation de plus de 90% de livraisons complètes et en temps (comparativement à 12% pour les novices numériques);
- Une rotation des stocks 53% plus élevée que chez les novices numériques; et
- Des avantages qui vont au-delà des chiffres, notamment en matière de gestion des risques ainsi qu'aux plans d'une utilisation accrue des actifs et d'une durabilité améliorée.

La publication explique que : « [Trad.] Pour plusieurs sociétés, les lois du marché deviennent toujours plus exigeantes. Pour venir à bout des constants changements, les sociétés devront s'assurer que leur organisation est en mesure d'évoluer de façon continue et de s'améliorer. Elles devront se doter d'une culture d'innovation continue et de collaboration interfonctionnelle pour y arriver, et en gardant toujours en tête la chaîne de valeur bout-en-bout. En règle générale, cela signifie commencer avec les besoins du client final, mais aussi tout prendre en compte, depuis les manufactures jusqu'aux entrepôts en passant par les technologies de soutien. »

Material Handling Industry (« **MHI** ») est la plus importante association consacrée à la manutention des matériaux, à la logistique et à la chaîne d'approvisionnement aux États-Unis et l'éditeur du 2021 MHI Annual Industry Report<sup>8</sup>, produit en collaboration avec Deloitte Consulting LLP. Le rapport explore les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement que la pandémie de COVID-19 a fait ressortir et le rôle des technologies numériques en tant que mécanisme d'amélioration de la résilience de la chaîne d'approvisionnement lors d'un futur incertain. Il explique la demande croissante du commerce électronique : [Trad.] « La pandémie a transformé la façon de magasiner; puisque les magasins fermaient, des millions de consommateurs se sont tournés vers le magasinage en ligne (plusieurs, pour la première fois). »

Le rapport souligne également le rôle que jouera la technologie dans les entreprises à chaîne d'approvisionnement après la pandémie : [Trad.] « Les sociétés qui intègrent les technologies numériques et innovations peuvent 1) répondre plus rapidement et plus efficacement aux défis immédiats posés par des interruptions; 2) se redresser plus vite que leurs pairs; et 3) créer des avantages concurrentiels durables qui leur permettent de prospérer dans un monde convalescent. »

Dans son sondage mené auprès de plus de 1 000 piliers de la chaîne d'approvisionnement et du secteur manufacturier, 22% des répondants indiquent que la chaîne d'approvisionnement numérique est déjà le modèle prépondérant et 83% s'attendent à ce qu'elle devienne le modèle prédominant au cours des cinq prochaines années.

En réponse, les entreprises à l'avant-garde adoptent une approche plus numérique des affaires. Le recours à l'innovation numérique pour améliorer l'efficacité, la transparence et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement est devenu une nécessité pour continuer à développer la clientèle et maintenir une position concurrentielle.

## **B) Développement des affaires au cours des trois plus récents exercices**

Le 2 mai 2018, Gartner inc. publiait son Magic Quadrant for Warehouse Management Systems<sup>9</sup> – le quadrant magique des systèmes de gestion d'entrepôt (« **SGE** ») – de 2018. Tecsyst

<sup>8</sup> <https://www.mhi.org/publications/report>.

<sup>9</sup> Gartner "Magic Quadrant for Warehouse Management Systems" by C. Dwight Klappich & Simon Tunstall, 2 mai 2018.

y était positionnée dans le quadrant des « visionnaires », une position qu'elle occupe depuis sa première inclusion au classement, en 2010. La méthodologie de recherche du Magic Quadrant de Gartner illustre par un graphique le positionnement concurrentiel de quatre types de fournisseurs de technologie dans des marchés en forte croissance : les chefs de file, les visionnaires, les joueurs spécialisés et les prétendants. Après avoir évalué les fournisseurs mondiaux de SGE selon l'exhaustivité de leur vision et leur capacité d'exécution, Gartner incluait 13 fournisseurs de SGE dans le Magic Quadrant for Warehouse Management Systems de 2018, dont Tecsys.

Le 5 juillet 2018, le Conseil autorisait l'établissement d'un régime d'options d'achat d'actions qui a été ratifié par les actionnaires de la Société le 6 septembre 2018 (le « **régime d'options d'achat d'actions 2018** ») et aux termes duquel des options d'achat d'actions ordinaires seront attribuées aux administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Chaque option sera attribuée aux conditions énoncées dans le régime d'options d'achat d'actions 2018 et aux autres conditions établies par le Comité de rémunération.

Le 10 septembre 2018, Tecsys lançait un outil interactif d'évaluation de l'état de préparation aux réseaux de services intégrés (« **RSI** ») préalable à la transformation de la chaîne d'approvisionnement. Cet outil interactif guide les dirigeants des RSI sur un parcours interfonctionnel de leurs activités et quantifie l'état de préparation de l'organisation à une stratégie de chaîne d'approvisionnement consolidée.

Le 17 septembre 2018, M. Mark J. Bentler se joignait à la Société en qualité de chef de la direction financière. Il succédait à M. Berty Ho-Wo-Cheong, chef de la direction financière par intérim.

Le 14 novembre 2018, Tecsys acquérait 100% des actions émises et en circulation de OrderDynamics, un fournisseur de logiciels de gestion répartie des commandes établi à Richmond Hill, en Ontario, en vue d'accroître les capacités de distribution omnicanale d'entreprises de commerce électronique. La contrepartie totale, qui s'élevait à 13 399 461 \$, comprenait une somme de 9 380 184 \$ versée comptant à la clôture, 500 000 \$ versés comptant en janvier 2019, la prise en charge de passifs à court terme de OrderDynamics auprès de l'Agence du revenu du Canada (la « **créance de l'ARC** ») se chiffrant à 1 604 512 \$ et des paiements en trésorerie futurs de : a) 500 000 \$ au titre d'une retenue jusqu'au calcul final de la créance de l'ARC (la « **retenue relative à la créance de l'ARC** »); et b) 1 500 000 \$ au titre d'une retenue d'indemnisation (la « **retenue d'indemnisation** »). L'acquisition a été financée à même l'encaisse existante. La retenue relative à la créance de l'ARC sera versée au vendeur à la conclusion d'une entente finale avec l'Agence du revenu du Canada sur cette créance. La retenue d'indemnisation a été réglée au cours de l'exercice 2021, de même que la retenue relative à la créance de l'ARC.

Le 14 novembre 2018, Gartner inc. publiait son 10<sup>e</sup> classement annuel des 25 meilleures chaînes d'approvisionnement en soins de santé.<sup>10</sup> Chaque année, ce classement fait connaître les chaînes d'approvisionnement qui réussissent à faire progresser les soins de santé en permettant d'améliorer les résultats offerts aux patients et de contrôler les coûts. Pour souligner ce 10<sup>e</sup> anniversaire du classement, Gartner a créé une catégorie « Maîtres » dédiée aux chaînes d'approvisionnement qui sont demeurées des chefs de file durant la dernière décennie. Les trois premiers maîtres des chaînes d'approvisionnement en soins de santé sont des clients de Tecsys.

<sup>10</sup> Gartner, "The Healthcare Supply Chain Top 25 for 2018", Eric O'Daffer et al., novembre 2018.

En janvier 2019, Tecsys nommait M. Bill King au poste de chef des produits d'exploitation.

Le 14 janvier 2019, Tecsys annonçait la création d'une nouvelle identité de marque et d'un nouveau logo qui communiquent plus clairement sa vocation d'excellence en matière de chaînes d'approvisionnement. Cette démarche survenait à un moment où davantage d'entreprises faisaient face à des pressions de performance accrues ainsi qu'à une complexification de leurs chaînes d'approvisionnement. La nouvelle identité traduit la mission de la marque d'amener les bonnes entreprises à l'excellence en éliminant l'incertitude dans la chaîne d'approvisionnement.

Le 30 janvier 2019, Tecsys concluait une convention de crédit avec la Banque Nationale du Canada (la « **BNC** ») portant sur : i) une facilité renouvelable de 5 000 000 \$ affectée aux fins générales de la Société, notamment au financement du fonds de roulement, aux immobilisations, aux acquisitions autorisées et aux distributions autorisées; et ii) une facilité à terme de 12 000 000 \$ utilisée, entre autres, pour financer l'acquisition de PCSYS. La facilité de crédit de Tecsys doit être remboursée intégralement le 1<sup>er</sup> février 2024; elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang ou une sûreté grevant la totalité des actifs de Tecsys, de Logi D, de Logi D inc. et de OrderDynamics (les « **garants** ») et par un accord de garantie entre chacun des garants et la BNC.

Le 1<sup>er</sup> février 2019, afin de poursuivre son expansion en Europe, Tecsys acquérait 100% des actions émises et en circulation de PCSYS, une société technologique danoise, pour une contrepartie de 13 370 000 \$, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis, comprenant une somme de 10 355 088 \$ versée comptant à la clôture, 792 135 \$ versés comptant en mars 2019 au titre d'ajustements du fonds de roulement ainsi que des paiements en trésorerie futurs de : a) 1 216 800 \$ au titre d'une sûreté d'indemnisation dont 50% ont été payés le 1<sup>er</sup> février 2020 et le solde de 50%, le 3 février 2021; et b) 1 006 036 \$ au titre d'une clause d'indexation fondée sur l'atteinte de certaines cibles de produits d'exploitation et de bénéfices avant impôts sur le résultat et amortissement au 30 septembre 2019, dont 1 145 633 \$ ont été payés le 27 décembre 2019. Les paiements au comptant effectués dans le cadre de l'acquisition ont été financés au moyen d'un prêt bancaire à terme de 12 000 000 \$ et de l'encaisse. PCSYS est un important fournisseur européen de solutions logicielles et matérielles de gestion des entrepôts, de gestion du transport et de systèmes d'étiquetage.

Le 8 avril 2019, Tecsys étoffait son système de gestion des entrepôts de capacités de gestion répartie des commandes après l'acquisition de OrderDynamics, procurant ainsi les avantages de l'efficacité omnicanale à ses clients. Cette technologie de bout en bout permet aux fournisseurs de logistique de tierce partie (3PL), aux distributeurs et aux détaillants, y compris aux gestionnaires de marques, de traiter les complexités des demandes d'exécution à volets multiples.

Le 8 mai 2019, Gartner inc. publiait son Magic Quadrant for Warehouse Management Systems<sup>11</sup> (quadrant magique des SGE) de 2019. Tecsys y est classée dans le quadrant des « visionnaires », une position qu'elle occupe depuis son inclusion en 2010. La méthodologie de recherche du Magic Quadrant de Gartner illustre par un graphique le positionnement concurrentiel de quatre types de fournisseurs de technologie dans des marchés en forte croissance : les chefs de file, les visionnaires, les joueurs spécialisés et les prétendants. Après avoir évalué des fournisseurs

---

<sup>11</sup> Gartner "Magic Quadrant for Warehouse Management Systems" by C. Dwight Klappich & Simon Tunstall.

mondiaux de SGE selon l'exhaustivité de leur vision et leur capacité d'exécution, Gartner a retenu 14 fournisseurs dans le Magic Quadrant 2019 des SGE, dont Tecsys.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2020 (« l'exercice 2020 »), Tecsys a accentué son virage des licences permanentes vers les commandes de logiciels-services. La Société annonçait également d'importantes avancées fonctionnelles à l'égard de sa plateforme de chaîne d'approvisionnement de bout-en-bout des détaillants et de sa solution d'exécution des commandes omnicanale, qui intègrent désormais une nouvelle et robuste analytique de renseignement organisationnel (RO) axée sur les données, une interface utilisateur optimisée pour l'orchestration de la gestion des commandes et une application points-de-vente mobile améliorée à l'intention des détaillants. Enfin, Tecsys lançait la prochaine génération de l'expérience utilisateur avec son module d'exécution de commande « emballage-envoi » (« *pack-check* ») qui s'intègre à son système phare de gestion d'entrepôt.

Le 28 avril 2020, Tecsys a réalisé un placement de 1 333 333 actions ordinaires de la Société, dont 173 913 actions ordinaires émises par suite de l'exercice intégral de l'option de surallocation accordée aux preneurs fermes, à un prix de 17,25 \$ par action pour un produit brut global de 22 999 994,25 \$. Ce placement a été réalisé par voie de prise ferme et souscrit par un syndicat de preneurs fermes qui comprenait Stifel Nicolaus Canada inc. et Cormark Securities inc. en qualité de cochefs de file, Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et Echelon Wealth Partners inc.

Le 6 mai 2020, Gartner inc. publiait son Magic Quadrant for Warehouse Management Systems – le quadrant magique des SGE – de 2020<sup>12</sup>. Tecsys y était positionnée dans le quadrant des « visionnaires », une position qu'elle occupe depuis sa première inclusion au classement, en 2010. La méthodologie de recherche du Magic Quadrant de Gartner illustre par un graphique le positionnement concurrentiel de quatre types de fournisseurs de technologie dans des marchés en forte croissance : les chefs de file, les visionnaires, les joueurs spécialisés et les prétendants. Après avoir évalué des fournisseurs mondiaux de SGE selon l'exhaustivité de leur vision et leur capacité d'exécution, Gartner a retenu 15 fournisseurs dans le Magic Quadrant 2020 des SGE, dont Tecsys.

Le 10 septembre 2020, les actionnaires ont élu deux nouvelles administratrices au conseil d'administration de Tecsys : Rani Hublou, responsable de la commercialisation, technologie de logiciels-services, et Kathleen Miller, stratégeste financière. Ces nouvelles administratrices s'ajoutent au Conseil existant.

Le 12 février 2021, Tecsys a annoncé la nomination de Martin Schryburt au poste de vice-président, Recherche et Développement. Fort de plus de 25 ans d'expérience en développement de logiciels, M. Schryburt, un dirigeant d'une entreprise de R & D mondiale, guidera la stratégie globale de produit de la Société ainsi que le développement d'un produit phare depuis son architecture jusqu'à sa livraison.

### **C) Acquisitions importantes**

Tecsys n'a réalisé aucune acquisition pendant l'exercice 2021.

---

<sup>12</sup> Gartner "Magic Quadrant for Warehouse Management Systems" by C. Dwight Klappich & Simon Tunstall.

### 3. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Le marché de l'exécution de la chaîne d'approvisionnement dans lequel Tecsys exerce son activité est un marché diversifié. Les solutions d'exécution de la chaîne d'approvisionnement se répartissent en quatre groupes : les applications de gestion d'entrepôt, les applications de gestion du transport, les applications de gestion de la production collaborative et d'autres applications de la chaîne d'approvisionnement en temps réel. L'exécution de la chaîne d'approvisionnement (« ECA ») consiste dans le flux des tâches intervenant dans la chaîne d'approvisionnement, notamment l'exécution des commandes, l'approvisionnement, l'entreposage et le transport.

Depuis le milieu de l'exercice 2007, la Société cherche à rationaliser ses activités commerciales en vue d'améliorer ses marges bénéficiaires et sa rentabilité. La stratégie a transformé la Société en une organisation spécialisée dans des marchés verticaux précis. Cette approche a su enrichir son expertise et sa gamme de produits en approfondissant chaque verticale et en développant ce que la direction de Tecsys considère comme une expertise unique dans chaque marché pour se différencier et mieux servir chaque client.

Les marchés verticaux que cible actuellement Tecsys comprennent :

#### **Le secteur de la santé :**

- Les hôpitaux et réseaux d'approvisionnement des hôpitaux ou systèmes de santé;
- Les distributeurs de produits médicaux, comme les distributeurs de médicaments spécialisés, de médicaments d'appoint et de produits des sciences de la vie; et
- Les fournisseurs de logistique de tierce partie en soins de santé.

#### **Le commerce de détail :**

- Les détaillants multicanaux et omnicanaux et
- Les grandes marques traitant directement avec le consommateur.

#### **Les fournisseurs de logistique de tierce partie et la distribution complexe à fort volume :**

- Les activités de distribution centrées sur l'entrepôt, notamment les concessionnaires d'équipements lourds et les distributeurs de services et de pièces automobiles;
- Les distributeurs omnicanaux;
- Les distributeurs d'articles cadeaux et de produits d'importation au détail;
- Les fabricants et les distributeurs industriels;
- Les distributeurs à haut volume en général; et
- Les fournisseurs de logistique de tierce partie.

Les produits de Tecsys sont utilisés par divers clients à travers le monde dans ces marchés verticaux clés.

Mentionnons, parmi nos clients du secteur de la santé : Trinity Health Corporation, Sanford Health, Mercy Health, Intermountain Healthcare, l'Ohio State University Wexner Medical Center, Mayo Foundation for Medical Education and Research et le Vanderbilt University Medical Center.

Les détaillants et grandes marques comprennent Browns Shoes inc., Columbia Sportswear International, Funimation Productions LLC, Sephora SAS et Ubisoft International.

Parmi nos clients fournisseurs de 3PL, on compte Accuristix, Delmar International inc., Kintetsu World Express (Canada) inc., LifeScience Logistics LLC, Prime Cargo A/S et Rinchem Company inc.

Nos clients de la distribution générale et industrielle comprennent Cardinal Health Specialty Pharmaceutical Services, Honda Canada inc., Humana inc., Nissan North America inc., Rexel Canada Electrical inc. et le ministère de l'Agriculture des États-Unis.

Pour les exercices 2020 et 2021 respectivement, environ 58% et 63% des produits d'exploitation de Tecsys provenaient du marché des États-Unis, environ 23% et 20% du marché canadien, environ 19% et 17% du marché européen et le reste d'ailleurs dans le monde. Tecsys U.S. inc., une filiale en propriété exclusive de Tecsys, fait office d'agent des ventes, de services et de commercialisation pour Tecsys aux États-Unis, d'où provient une tranche importante des produits d'exploitation de Tecsys.

La Société tire ses produits d'exploitation de cinq principales sources :

- Les abonnements à un logiciel-service (SaaS), qui donnent le droit d'accéder à la plateforme logicielle de Tecsys dans un environnement hébergé et géré pendant une période de temps;
- Les services de maintenance et d'assistance technique, y compris les services d'hébergement vendus avec des licences pertinentes et les services d'entretien du matériel;
- Les services professionnels, notamment les services-conseils de mise en œuvre et les services de formation fournis aux clients;
- Les licences de logiciels;
- Le matériel.

En 2019, la Société a modifié son modèle opérationnel et commencé à vendre ses solutions surtout sur la base d'abonnements à un logiciel-service. Les commandes de logiciels-services sont des contrats de plusieurs années et, à la différence des licences permanentes de logiciels qui sont généralement comptabilisées d'avance aux produits d'exploitation, les produits de logiciels-services sont constatés sur la période du contrat. À l'exercice 2021, environ 82% des commandes de produits logiciels portaient sur des logiciels-services, comparativement à 77% à l'exercice 2020 et à 33% à l'exercice clos le 30 avril 2019 (« l'exercice 2019 »). Tecsys s'attend à ce que ses produits de logiciels-services continuent de s'accroître au fil du temps. Les produits de services de maintenance et d'assistance technique découlent en large part du précédent modèle opérationnel de la Société qui consistait à vendre des licences permanentes auxquelles se rattachaient des frais de maintenance et d'assistance technique. La Société s'attend à ce que ces produits diminuent progressivement puisque les nouveaux clients s'abonnent à des logiciels-services tandis que les clients existants migrent éventuellement vers de tels services.

Tecsys a comptabilisé des produits totaux s'élevant respectivement à 123,1 millions de dollars pour l'exercice 2021 et à 104,9 millions de dollars pour l'exercice 2020. Ces produits se répartissent comme suit pour l'exercice 2021 : logiciels-services, 16%; maintenance et assistance

technique, 27%; services professionnels, 39%; licences, 4%; et matériel, 14%. Pour l'exercice 2020, la répartition est la suivante : logiciels-services, 9%; maintenance et assistance technique, 30%; services professionnels, 41%; licences, 5%; et matériel, 15%.

Les produits logiciels de Tecsys combinent les meilleures fonctionnalités de chaîne d'approvisionnement pour procurer une information en temps réel précise et synchronisée, de sorte à permettre aux usagers de prendre des décisions rapides et proactives. La gamme de produits de Tecsys offre les modules suivants : Planification des ressources de l'entreprise de distribution, Gestion d'entrepôt, Planification de la demande, Gestion des commandes, Approvisionnement, Gestion financière, Gestion des réquisitions, Gestion des stocks, Gestion des transports, Gestion mobile des livraisons, Identification par radiofréquence, Commerce électronique, Renseignements organisationnels et Services à valeur ajoutée. Les produits actuels de Tecsys tournent sur une plateforme à système ouvert et prennent donc en charge des modules logiciels complémentaires de tierces parties qui permettent à Tecsys d'offrir un plus large éventail de fonctionnalités et une interface à des capacités comme les systèmes de manutention de matériel, de sorte à répondre aux besoins supplémentaires des clients.

#### **A) Produits exclusifs de Tecsys**

Dans la chaîne d'approvisionnement dynamique d'aujourd'hui, le changement est constant; une adaptation agile au changement est donc essentielle au succès d'une organisation. La plateforme exclusive de Tecsys aide les entreprises de distribution à s'adapter et à se développer pour qu'elles demeurent à l'avant-garde d'une technologie en constante évolution et à l'affût des tendances de la chaîne d'approvisionnement aux plans transactionnel, organisationnel et stratégique. Tecsys exploite les technologies Web en permettant de transformer les données de systèmes disparates en informations essentielles et ponctuelles facilement accessibles et partagées par différents utilisateurs. L'information peut être publiée en toute sécurité par l'intermédiaire du portail ou communiquée entre systèmes par l'intermédiaire de services Web. Le virage de Tecsys vers un modèle reposant principalement sur les logiciels-services permet à ses clients de jouir de ces avantages dans le plus efficace et agile des processus de commercialisation rapide.

##### **i) Logiciel de chaîne d'approvisionnement d'entreprise**

La plateforme logicielle de Tecsys sous-tend un portefeuille de solutions numériques intégrées conçues pour des réseaux de distribution à fort volume et complexes. Chaque module est intégré dans cette plateforme technologique commune et adapté aux nœuds opérationnels spécifiques d'une organisation à chaîne d'approvisionnement.

Les clients utilisent cette plateforme pour adapter les applications de chaîne d'approvisionnement de Tecsys aux besoins de leur entreprise. La direction de Tecsys estime que la plateforme logicielle de la Société est l'un des moteurs les plus puissants et dynamiques du secteur pour la chaîne d'approvisionnement d'entreprise des sociétés de distribution, car elle permet de relier clients et fournisseurs comme au sein d'une même entreprise décloisonnée.

Les modules de Tecsys se distinguent fondamentalement par leur intégration étroite dans la plateforme de chaîne d'approvisionnement, ce qui leur permet de communiquer entre eux. Cette capacité procure des économies directes aux utilisateurs en même temps qu'un déploiement plus rapide de la solution complète. En outre, l'élimination du traitement par lots et des délais de mise

à jour permet à l'entreprise entière de disposer d'informations précises, synchronisées et en temps réel sur les stocks, ce qui lui confère un avantage concurrentiel important sur le plan du service à la clientèle.

### **Gestion de la distribution**

Le logiciel de gestion de la distribution (« **LGD** ») de Tecsys assure la visibilité de toutes les facettes du fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement de sorte que l'organisation puisse prendre de meilleures décisions, répondre plus rapidement aux demandes de sa clientèle et garder une longueur d'avance sur la concurrence. C'est un système logiciel de distribution intégré de premier plan destiné aux activités de distribution intermédiaires et haut de gamme. Il s'agit d'un logiciel éprouvé, riche en fonctionnalités et adapté aux environnements qui traitent un fort volume d'opérations. Il a été installé dans un large éventail d'entreprises des marchés verticaux.

Le SGD de Tecsys comporte les éléments intégrés suivants : planification et prévision de la demande, processus bout en bout réquisition-paiement, gestion des stocks, processus bout en bout de traitement des commandes et comptabilité financière.

### **Gestion d'entrepôt**

Le système de gestion d'entrepôt (« **SGE** ») de Tecsys est un progiciel complet au fonctionnement robuste destiné à la gestion des activités de l'entrepôt d'une organisation de distribution, notamment la réception, la réception, le stockage, le transbordement, le réapprovisionnement, la planification des commandes, les prélèvements de stocks, l'emballage, l'expédition, le dénombrement périodique, la gestion du fret, la gestion de la main-d'œuvre et la planification d'entrepôt.

### **Gestion du transport**

Le système de gestion du transport (« **SGT** ») de Tecsys est un puissant système de création de manifestes d'expédition multitransporteur qui optimise le choix du transporteur et le routage des expéditions de petits colis et de chargements partiels parmi de nombreux grands transporteurs aux États-Unis, au Canada et à l'international. Ce SGT permet l'automatisation de plusieurs tâches laborieuses et chronovores du service d'expédition. Il est conçu pour procurer économies et gains d'efficacité aux sociétés qui traitent l'expédition de forts volumes de colis.

### **Gestion des livraisons**

La solution de gestion des livraisons de Tecsys est un puissant système mobile de traçage et de gestion bout en bout des livraisons destiné aux entreprises de distribution, aux services de messagerie d'entreprise et aux livraisons internes, y compris à toutes les cueillettes et livraisons sans assistance ou imprévues. La solution permet à la direction logistique de créer, de cueillir et de livrer des envois directement à partir d'un téléphone intelligent et offre aux clients des entreprises une traçabilité en ligne en temps réel des expéditions similaire à celle offerte par les grandes organisations internationales de transport de colis.

Le module consiste en une application administrative dorsale utilisée dans les bureaux, ainsi qu'en une application frontale pour ordinateur portable véhiculaire ou pour le téléphone du



conducteur ; cette application aide le conducteur à effectuer ses tâches quotidiennes relatives aux itinéraires, à la navigation et à la lecture des codes à barres.

### **Renseignements opérationnels et analytique**

La technologie de renseignements organisationnels (« **RO** ») et d'analytique de Tecsys est intégrée à ses autres solutions. Elle offre une analyse des activités et des rapports qui procurent un accès à la base de données d'entreprise du client de sorte à trouver aisément l'information recherchée et à soutenir la prise de décision. La solution de RO et d'analytique de Tecsys comprend une gamme complète de vues préétablies sur des indicateurs de rendement repères clés spécifiques aux besoins d'information des activités de distribution. Ces vues comprennent l'analyse des tendances des stocks, du service à la clientèle, de la productivité de l'entrepôt, des ventes/profits, de l'approvisionnement et du rendement financier.

La solution possède de vastes capacités d'extraction de données et peut analyser des ensembles de données contenant des millions d'entrées. Elle peut être utilisée pour générer des rapports de qualité présentation, des diagrammes, des graphiques et des feuilles de calcul. La conception du produit s'inspire des outils de renseignement organisationnel du logiciel Cognos d'IBM.

#### **ii) Logiciels médicaux**

La suite de logiciels médicaux de Tecsys consiste en un portefeuille intégré de solutions numériques conçues pour les systèmes de la santé et les centres de services regroupés. Chaque module est adapté aux nœuds opérationnels spécifiques d'une organisation médicale à chaîne d'approvisionnement.

Comme dans le cas de leurs équivalents destinés à l'entreprise, les modules sont intégrés à une plateforme commune puis étroitement liés l'un à l'autre et adaptés aux besoins de l'organisation. La plateforme logicielle est l'un des moteurs les plus dynamiques et puissants du secteur dédié à la chaîne d'approvisionnement des systèmes de santé et elle relie les intervenants de toute l'organisation, qu'ils évoluent dans un milieu clinique ou non clinique.

### **Gestion de la distribution médicale**

Le logiciel de gestion de la distribution médicale équipe les systèmes de santé pour éliminer les écarts de données et de visibilité entre la planification des ressources d'entreprise (« **PRE** ») et le dossier de santé électronique (« **DSE** ») en vue d'obtenir une visibilité et un contrôle des stocks à travers l'entreprise entière. Depuis la réception sur les quais de déchargement jusqu'à la livraison juste à temps au chevet du patient et à toutes les étapes intermédiaires, il est essentiel que les systèmes de santé livrent efficacement les fournitures et colis au moment exact où l'on en a besoin. L'application de planification de la demande de la solution de gestion de la distribution médicale de Tecsys donne aux organisations médicales à chaîne d'approvisionnement la capacité de prévoir avec exactitude leurs achats et de s'assurer un approvisionnement continu à point nommé.

## **Gestion d'entrepôt médical**

Le système de gestion d'entrepôt médical de Tecsys tire profit du même robuste codage que le SGE d'entreprise, mais avec des caractéristiques et fonctionnalités conçues pour répondre aux exigences de suivi, de traçabilité et de rapprochement du secteur de la santé. Outre la gestion des activités normales et supplémentaires d'un entrepôt, le SGE médical de Tecsys peut être utilisé pour gérer la préparation des chariots de cas, l'assemblage de colis personnalisés et des services regroupés comme la livraison de spécimens de laboratoire. Dans un milieu d'activités unique qui commande la visibilité depuis la source jusqu'au patient, cette solution logicielle agit comme un catalyseur favorisant la gestion des stocks et la visibilité de l'ensemble d'un système de santé et procure l'application susceptible d'accroître la normalisation des produits et procédés, de suivre et de surveiller leur péremption de sorte à assurer des soins ininterrompus au patient et d'autres fonctions de support clinique essentielles.

## **Gestion du transport médical**

Le système de gestion du transport médical de Tecsys trace et contrôle les mouvements des stocks dans un système de santé. L'application maintient une chaîne de possession complète et sécurisée avec visibilité complète de toutes les commandes comme de tous les réapprovisionnements, tant à l'égard des substances contrôlées et des articles onéreux qu'à l'égard d'articles essentiels comme les gants ou les masques. Elle comporte des fonctions conçues sur mesure pour chacun des aspects logistiques d'un système de santé.

## **Gestion des livraisons médicales**

Le système de gestion des livraisons médicales de Tecsys est un puissant système mobile de traçage et de gestion bout en bout des livraisons conçu pour les services de messagerie internes et externes, y compris toutes les cueillettes et livraisons sans assistance ou imprévues, des organisations de santé. L'application de Tecsys optimise les itinéraires et livraisons et permet à l'organisation de gérer les mouvements des biens dans l'hôpital ou la clinique en une seule opération de messagerie, pour des gains d'efficacité substantiels. Elle procure une complète visibilité de la livraison de la commande et avise le destinataire de tout changement de l'heure de livraison.

## **Gestion des stocks médicaux au point d'utilisation**

Le système de gestion des stocks médicaux au point d'utilisation de Tecsys saisit, gère et suit l'utilisation des fournitures au point d'utilisation réel, ce qui permet à l'entreprise de valoriser ses inventaires. Dans un milieu hospitalier, ce produit peut être adapté aux unités de soins infirmiers, aux laboratoires de cathétérisme, aux salles d'opération, aux pharmacies et aux installations de soins non actifs.

Les solutions médicales au point d'utilisation comprennent une technologie matérielle exclusive qui permet l'efficacité du processus grâce à la capture automatique des données par radio-identification. Les produits de la technologie d'identification par radiofréquence de Tecsys éliminent les exigences de visibilité directe des systèmes de codes à barres actuels et fournissent automatiquement des informations de base mais essentielles sur les produits, comme le numéro

d'article, son emplacement, son numéro de série et sa date d'expiration. Dans un magasin de fournitures donné, cela permet d'améliorer la précision des commandes et de l'inventaire.

### **Gestion des stocks pharmaceutiques**

Le système de gestion des stocks pharmaceutiques (« **SGSP** ») permet à la pharmacie de l'hôpital de s'assurer que des procédés automatisés efficaces peuvent être mis en œuvre sur toute la chaîne d'approvisionnement de la pharmacie jusqu'au point d'utilisation. Il permet aux institutions de santé de s'épargner tous frais évitables dans la gestion et la distribution des médicaments tout en préservant l'exactitude et la ponctualité. Le SGSP de Tecsys procure une visibilité de la médication en transit ou stockée à l'intérieur de technologies d'automatisation comme les carrousels et armoires de distribution et permet une gestion centralisée des stocks de fournitures commune tant à la chaîne d'approvisionnement qu'à la pharmacie. Il comporte des fonctions de suivi des environnements à température contrôlée et de gestion des dates de péremption. Conçu pour être conforme aux exigences réglementaires, le SGSP de Tecsys optimise également les économies rattachées aux ordonnances admissibles par le biais du programme de fixation des prix des médicaments 340B et assure la gestion de un à plusieurs stocks par code d'identification des médicaments pour calculer la quantité et la valeur de médicaments usuels.

### **Renseignements organisationnels et analytique médicale**

Conçue sous la même architecture que la technologie de RO et d'analytique d'entreprise de Tecsys, la version médicale de cette solution offre une analyse organisationnelle et des rapports qui procurent un accès aux bases de données du système de santé pour faciliter la recherche de l'information et soutenir la prise de décision des responsables. La solution de RO et d'analytique médicale de Tecsys comprend une gamme complète de vues préétablies sur des indicateurs de rendement repères clés spécifiques aux besoins d'information des activités de distribution médicales. Ces vues comprennent l'analyse des tendances des stocks, les données d'utilisation et de rendement, l'analytique et l'optimisation de cartes de préférence, l'analyse des coûts, la conformité de la capture des charges, la productivité de l'entrepôt, l'approvisionnement et le rendement financier.

En tant que produit conçu à partir des outils de renseignement organisationnel du logiciel Cognos d'IBM, la solution de Tecsys possède de vastes capacités d'extraction de données et peut analyser des ensembles de données contenant des millions d'entrées.

#### **iii) Logiciel de détaillants**

### **Gestion des commandes (autrefois « OrderDynamics »)**

Le système de gestion des commandes (« **SGC** ») de Tecsys permet aux sociétés d'orchestrer et d'optimiser le processus d'exécution des commandes des clients dans un large éventail d'inventaires. Il aide les détaillants et les grandes marques à connecter le commerce numérique aux magasins physiques. Le SGC permet également aux sociétés d'optimiser le commerce de détail, de minimiser les coûts d'expédition et de gérer les retours en magasin. Ce logiciel a été ajouté au portefeuille d'applications de gestion de la chaîne d'approvisionnement de Tecsys avec l'acquisition de OrderDynamics.

## **Gestion d'entrepôt de vente au détail (auparavant commercialisé sous l'appellation « WMS7 »)**

Le système de gestion d'entrepôt de vente au détail de Tecsys est un produit logiciel développé à partir du portefeuille de produits de Tecsys A/S ; il est intégré à la plateforme de développement .NET de Microsoft. Ce SGE utilise un format de fichier standard qui peut facilement s'intégrer aux autres systèmes du client et communiquer avec ceux-ci. Il s'agit d'une application installée sur place ou comme logiciel-service ; elle est bien adaptée aux activités de distribution du commerce électronique axées sur l'exécution des commandes et elle traite les opérations de vente au détail omnicanales. Les options de préparation des commandes sans documents du SGE comprennent entre autres l'aménagement agile (« *Agile in Design* »), le guidage vocal (« *pick-by-voice* »), le prélèvement et le stockage par signaux lumineux (« *pick-to-light* » et « *put-to-light* »). Ce SGE étant programmé en HTML5, il est possible d'y accéder depuis toute plateforme disposant d'un navigateur, ce qui inclut les ordinateurs personnels, les terminaux portatifs, les tablettes et les téléphones mobiles.

## **Gestion du transport pour détaillants**

Ce système complet de gestion du transport est étroitement intégré au SGE de vente au détail de Tecsys. Il procure une vue d'ensemble continue du parc de véhicules du client et d'une tierce partie. Il s'agit d'une application modulaire, de sorte de chaque solution peut être taillée sur mesure pour répondre aux besoins de l'entreprise. Le module d'administration offre la programmation automatique des itinéraires, une vue d'ensemble des commandes, routes, véhicules et livraisons en temps réel, la journalisation automatique de la position, des systèmes d'alarme, la surveillance de la température, des fonctions de rapport étendues, des vues client, la notification automatique par messagerie SMS et plus encore. Le module du conducteur comprend les listes détaillées des arrêts, la navigation routière avec affichage de carte, les informations relatives aux colis et au fret, la surveillance de la température, le compte de colis, la signature électronique, la documentation photographique, les statistiques d'écart, etc.

## **Renseignements organisationnels et analytique détaillants**

Tecsys propose un tableau de bord extensible et sécurisé de production de rapports qui offre un haut niveau de routage des commandes et des rapports configurables pour des analyses plus approfondies. En plus de suivre des indicateurs clés comme les livraisons partielles ou refusées, les colis orphelins et le temps d'exécution des commandes, la solution de RO et d'analytique de Tecsys dédiée aux applications de vente au détail permet aux détaillants de gérer et d'améliorer la rentabilité des commandes en suivant le coût de base des livraisons par rapport au prix facturé au client, en comparant le volume des commandes et l'efficacité de leur traitement sur tous les canaux d'exécution et en analysant les données de facturation et le décompte des commandes. L'analytique de gestion des commandes, qui utilise les services d'Azure et Power BI, permet une prise de décision fondée sur les données pour apporter de la clarté, résoudre les complexités et optimiser les activités de la chaîne d'approvisionnement du détaillant.

### **iv) Streamline**

Streamline<sup>MC</sup> est une suite complète conçue pour le marché de la distribution industrielle qui offre des solutions d'entreprise pour gérer tous les aspects des activités de la chaîne

d'approvisionnement, depuis les coûts jusqu'aux prévisions en passant par l'exécution. Les modules optionnels pour le commerce électronique, la capture à distance des signatures et la prise de commandes à distance sont entièrement intégrés. De plus, les interfaces de protocole d'application incluent Dynamics CRM (gestion des relations clients) de Microsoft, Moneris Solutions, EDI (échange électronique de données), EFT (virement électronique de fonds), Paiement Positif (appariement de chèques) et UPS Worldship (expédition).

**v) Distribution d'importations aux détaillants (PointForce)**

PointForce Enterprise est un ensemble complet de modules intégrés agencés pour améliorer l'efficacité de la gestion de la distribution des petites et moyennes entreprises de distribution. Comptant plus de 25 modules, PointForce Enterprise est une application multisociété, multidevise et multientrepôt expressément mise au point pour les grossistes, importateurs et distributeurs qui vendent à des détaillants.

**vi) SGE pour le système 1 d'IBM**

Tecsys offre un autre SGE pour le système 1 d'IBM, celui-ci conçu pour gérer notamment les activités d'entrepôt suivantes : la réception, le stockage, le transbordement, le réapprovisionnement, la planification des commandes, la préparation des chargements, la palettisation, les prélèvements de stock, l'emballage, la mise en trousse, l'expédition, le dénombrement périodique, la gestion des retours, le contrôle de la qualité, la gestion du fret, la gestion de la main-d'œuvre et la planification d'entrepôt.

**B) Services de Tecsys**

Tecsys complète sa gamme de produits avec des services qui soutiennent, améliorent et prolongent le cycle de vie de son portefeuille de logiciels et que la direction de Tecsys considère comme la marque distinctive de Tecsys sur le marché. Par ailleurs, les services fournis contribuent grandement aux produits d'exploitation et à la rentabilité de Tecsys. Tecsys offre des services de mise en œuvre et d'assistance technique, des services-conseils et des services d'amélioration des systèmes.

**i) Mise en œuvre**

Tecsys offre la gamme complète des services de gestion de projet pour soutenir le client dans la conception, la mise en œuvre, la formation et le déploiement des logiciels de Tecsys. Les chargés de projet, experts en logiciels et spécialistes du secteur qui composent l'équipe de mise en œuvre de Tecsys utilisent une méthode d'exécution structurée inspirée de l'industrialisation et conçue pour réduire le délai de valorisation. Cette méthode aide à définir la portée d'un projet dès le départ en fonction des besoins et des exigences des clients et elle se poursuit tout au long de l'exécution de la mise en place au moyen de modèles de processus normalisés et de tâches adaptées aux besoins spécifiques de chaque client.

Outre une vaste bibliothèque de ressources expertes axées sur l'apprentissage et l'intégration des utilisateurs, Tecsys offre des services de formation à différents niveaux. Tecsys vise à transférer sa connaissance approfondie des activités de la chaîne d'approvisionnement de la façon qui convient le mieux à l'environnement commercial particulier du client. La formation de

super-utilisateurs est conçue pour satisfaire à la fois le degré de connaissance des systèmes requis des employés et leur aisance d'utilisation des nouvelles technologies. Tecsys offre également une formation sur le développement d'applications qui permet aux administrateurs locaux et aux utilisateurs des technologies de l'information d'entretenir et de personnaliser le logiciel eux-mêmes. Cette formation leur fournit les outils nécessaires pour assurer la migration de leurs personnalisations vers de nouvelles versions lorsqu'elles sont au point.

#### ***ii)* Mise en œuvre par des tiers**

À l'interne comme à la suite d'acquisitions, la clientèle de Tecsys s'est accrue tant au pays qu'à travers le monde. Afin d'assurer un soutien à l'intégration des systèmes qui soit ponctuel et géographiquement dispersé, Tecsys a conclu des partenariats avec des prestataires de services externes comme OSF Global Services inc., Luminos Labs, Sequoia Group inc., Avalon Corporate Solutions Corp., RiseNow LLC, Absolunet inc., enVista LLC, ETG Technology Group inc. et West Monroe Partners LLC.

#### ***iii)* Assistance technique**

Une fois qu'un système est en place, que les processus et l'équipe de soutien du client sont organisés et à l'œuvre, ce groupe de soutien est le principal contact utilisateur chez Tecsys. Les clients ont accès à des programmes de services à la clientèle modulés, à d'autres services ainsi qu'à une assistance en matière d'applications, de logiciels et de matériel. Les spécialistes de l'assistance technique de Tecsys utilisent leur portail d'assistance omnicanal pour prendre en charge les incidents selon le triage réalisé par le service d'assistance à la clientèle, formuler des diagnostics à l'égard des problèmes signalés par le client et fournir une solution technique. Les spécialistes sont en mesure d'accéder au système du client, d'exécuter des télédagnostics sophistiqués et de procéder aux mesures correctives nécessaires.

Tecsys offre des services optionnels de configuration matérielle et d'installation, ainsi que des services d'intégration du matériel continus sur une base temps et matériaux. Tecsys fournit une assistance à la réparation de matériel conforme à ce que prévoit le programme de services à la clientèle souscrit, ceci en fonction de l'étendue des ententes de services de réparation conclues avec le fabricant. Enfin, Tecsys offre depuis toujours des services d'hébergement et d'administration des bases de données.

#### ***iv)* Services-conseils**

Les conseillers de Tecsys travaillent avec les clients tout au long de leur cycle de vie consommateur pour planifier et exécuter de façon proactive des mandats de services professionnels qui répondent à une sous-exploitation ou une utilisation inefficace des fonctionnalités du système et ils concilient les problèmes d'espace, de ressources et d'exploitation. Les spécialistes de la logistique, des logiciels et de l'analytique possèdent une vaste expérience et une connaissance approfondie des activités de distribution dans un large éventail de secteurs. Les consultants, dont les services peuvent être de nature fonctionnelle ou technique, travaillent avec les équipes du client, qu'elles soient chargées des activités ou des technologies de l'information, pour assurer la continuité et l'imputabilité nécessaires à la prestation de services-conseils axés sur la performance.

#### **v) Amélioration des systèmes**

Les services d'amélioration des systèmes de Tecsys visent l'installation et la configuration d'interfaces de programmation d'applications (API) standardisées et leur intégration dans les systèmes complémentaires pertinents des clients. Ces intégrations assurent automatiquement l'intégrité des données entre les systèmes tout en limitant les exigences de saisie manuelle.

Les services d'amélioration de systèmes consistent également à créer et à assurer le soutien de fonctionnalités sur mesure qui ne sont pas considérées usuelles dans la gamme de produits de Tecsys, ceci pour personnaliser et adapter des logiciels selon les exigences des clients.

#### **C) Matériel et logiciels de tierces parties**

##### **i) Matériel de tierces parties**

Tecsys est un fournisseur de solutions logicielles et matérielles de source unique conçues pour mener les entreprises au succès. L'expertise matérielle de Tecsys est affinée en fonction des besoins des clients.

Le matériel de tierces parties qui peut être intégré dans un livrable global provient généralement des constructeurs de matériel suivants : Honeywell International inc., Zebra Technologies Corporation et Terso Solutions inc.

##### **ii) Logiciels de tierces parties**

Les produits de Tecsys sont bonifiés de modules logiciels complémentaires provenant de tiers qui lui permettent d'offrir un ensemble élargi de fonctions répondant aux besoins des clients.

#### **D) Prix**

Les ventes de logiciels-services de Tecsys sont fondées sur des frais d'abonnement mensuels qui sont généralement payés d'avance sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle. Les conventions de souscription de Tecsys ont habituellement une durée fixe pouvant aller jusqu'à cinq ans.

La tarification des licences et des logiciels-services est généralement fondée sur le nombre d'utilisateurs finaux dans l'entreprise du client et sur le nombre de sites et d'environnements des produits (ou modules) demandé par le client. Dans le domaine de la santé, les installations par points d'utilisation sont tarifées selon le nombre de lits périopératoires ou d'emplacements desservis, tout dépendant de l'application et de l'utilisation. Dans le cas des systèmes de gestion des commandes, le prix est généralement déterminé par le nombre d'opérations ou de commandes traitées.

Les licences permanentes comportent des services de maintenance connexes dont le prix correspond généralement à 20% des droits de licence pour une assistance entre 9 h et 17 h et à 24% des droits de licence pour une assistance 24 heures-7 jours.

Les services-conseils, y compris les services de mises en œuvre, la gestion de projet, la formation, les services consultatifs et les améliorations de systèmes, sont généralement facturés selon un taux horaire, tout dépendant du type de travail à effectuer pour le client et de la durée du projet.

### **E) Propriété intellectuelle, autres droits patrimoniaux et cybersécurité**

Tecsys se fonde principalement sur la réglementation sur les droits d'auteurs et les secrets commerciaux et des conventions de licence pour établir et protéger ses droits patrimoniaux à l'égard de ses produits et de sa technologie. Les codes sources des produits et de la technologie de Tecsys sont protégés tant à titre de secrets commerciaux qu'à titre d'œuvres non publiées protégées par le droit d'auteur.

Tecsys utilise également certaines technologies logicielles et d'autres informations dont elle détient les licences d'utilisation de tierces parties sur une base non exclusive, y compris un logiciel intégré à un logiciel créé à l'interne et utilisé dans les produits de Tecsys pour exécuter des fonctions clés. Ces conventions de licence avec des tiers exigent généralement le paiement de droits de licence fondés sur les ventes du produit dans lequel la technologie est utilisée.

Étant donné que l'industrie de la conception de logiciels est caractérisée par l'évolution rapide de la technologie, la direction estime que des facteurs comme les compétences technologiques et créatives de son personnel, le développement de nouveaux produits, l'amélioration fréquente des produits, la reconnaissance du nom et de la marque et la fiabilité de la maintenance du produit sont plus importants pour établir et conserver un leadership technologique que les diverses mesures de protection juridiques visant sa technologie.

Avec la sophistication croissante et la persistance des cybermenaces, Tecsys est bien consciente de la nécessité de gérer les risques de perte de données, les logiciels malveillants et les attaques pernicieuses, qu'ils émanent de l'intérieur ou de l'extérieur. Tecsys a mis au point un programme de sécurité (incluant pare-feux, détection des intrusions, mesures de contrôle de l'accès au réseau, antivirus et sauvegardes régulières pour limiter les pertes de données) qui évolue au même rythme que ces menaces. Des vérifications indépendantes révèlent que Tecsys n'a été victime d'aucune faille importante de sécurité informatique. Tecsys continue à la fois de surveiller ces risques et de renforcer ses protections contre des intrusions tout en peaufinant ses plans et procédures de gouvernance en matière de sécurité.

Les brevets enregistrés de Tecsys comprennent le brevet américain n° 10 892 051 qui porte sur ses systèmes et procédés de traçage automatique des produits d'une installation médicale ; le brevet américain n° 10 380 539 qui porte sur ses systèmes et méthodes de gestion des stocks d'une installation médicale ; le brevet américain n° 8 839 132, qui porte sur son procédé et son système de transmission d'instructions visuelles aux exploitants d'un entrepôt ; le brevet américain n° 8 461 962, qui porte sur son système et son procédé d'approvisionnement des systèmes de réapprovisionnement à double casier; le brevet américain n° 9 767 253 qui porte sur son système et sa méthode d'ajout et de suivi de l'information relative à un produit au dossier d'un patient ; et le brevet américain n° 8 113 424, qui porte sur son système et son procédé de traçage des produits médicaux dans un système de réapprovisionnement à double casier, par produit médical. Au Canada, Tecsys détient des enregistrements de brevets qui portent sur le système et le procédé de réapprovisionnement des articles (enregistrement n° 2565934), sur le procédé et le système de



transmission d'instructions visuelles aux exploitants d'un entrepôt (enregistrement n° 2723355), sur le système et la méthode d'ajout et de suivi de l'information relative à un produit au dossier d'un patient (enregistrement n° 2663781), sur les systèmes, procédés et dispositifs d'approvisionnement et de traçage de fournitures médicales dans le cadre de protocoles médicaux (enregistrement n° 2712684), sur les systèmes et méthodes de gestion des stocks dans une installation médicale (enregistrement n° 2880549) et sur le système et le procédé de traçage des produits médicaux dans un système de réapprovisionnement à deux bacs, par produit médical (enregistrement n° 2682561). Tecsys est aussi titulaire de marques de commerce déposées au Canada, aux États-Unis et dans l'Union européenne pour Tecsys et EliteSeries. La Société dispose également de marques de commerce déposées pour Visual Logistics, Winsol et LogiData au Canada et pour iTopia au Canada et aux États-Unis. Elle a actuellement un certain nombre de demandes de brevet en instance qui portent sur divers procédés et systèmes liés à ses produits. Elle a déposé ou demandé à enregistrer certaines marques de commerce et marques de services pour des périodes de protection limitées et continuera d'évaluer la pertinence d'enregistrer d'autres marques de commerce et marques de service, le cas échéant.

## **F) Méthodes de distribution**

Le siège social de Tecsys est situé à Montréal, au Canada, et des membres de ses entreprises de vente et de commercialisation sont établis au siège social et dans diverses régions d'Europe et d'Amérique du Nord. Les entreprises de vente et de commercialisation de Tecsys commercialisent et vendent ses produits et services en ciblant les principaux marchés verticaux des régions géographiques au moyen d'efforts de vente directe et de partenaires revendeurs.

### **i) Ventes directes**

La majorité des ventes de logiciels de Tecsys émanent de son canal de vente directe. La force de vente directe de Tecsys est située en Amérique du Nord et en Europe. Le personnel des ventes de Tecsys se concentre sur la gestion des comptes existants et les ventes à de nouveaux clients. Les représentants des ventes de Tecsys chargés de l'acquisition de nouveaux clients possèdent une expertise dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement propre à des marchés verticaux spécifiques, notamment en distribution complexe (grossistes distributeurs, fournisseurs de 3PL et détaillants) et dans le secteur de la santé.

### **ii) Revendeurs et partenaires affiliés**

Sequoia Group inc., revendeur partenaire de Tecsys, ainsi que OSF Global Services inc. et PFSweb, inc., ses partenaires affiliés, s'ajoutent au canal de vente directe de Tecsys pour étendre sa portée sur le marché. Tecsys fournit à ses partenaires les outils et les ressources propres à les tenir informés des derniers produits et développements du secteur.

De plus, Tecsys s'est associée au plus important fournisseur d'applications d'entreprise en nuage dans le domaine de la finance et des ressources humaines et a participé à un certain nombre d'initiatives conjointes où le logiciel de Tecsys est venu combler des lacunes d'exécution clés de la chaîne d'approvisionnement relativement aux applications de gestion financière, de gestion du capital humain, de planification et d'analyse de ce fournisseur. Au 30 avril 2021, Tecsys comptait 84 employés affectés aux ventes et à la commercialisation.

## **G) Méthodes de production**

La suite de produits logiciels de la chaîne d'approvisionnement de Tecsys est en perpétuelle expansion, de nouveaux produits étant mis au point et de nouvelles capacités s'ajoutant aux produits existants. Le service Recherche et Développement (« **R-D** ») de Tecsys produit régulièrement de nouvelles versions, de nouvelles importantes fonctionnalités étant lancées selon un calendrier fixe tous les trois à six mois, selon les produits.

Le service R-D de Tecsys parvient à accomplir de courts cycles de développement et à réagir aux occasions qu'offre le marché comme aux besoins des clients :

- En utilisant des méthodes logicielles fondées sur le processus itératif connu sous le nom de *Scrum*;
- En validant continuellement le logiciel en développement et en l'intégrant de manière qu'il soit prêt à être lancé; et
- En s'organisant en petites équipes autogérées possédant les compétences requises pour définir, développer et tester leurs produits logiciels.

L'architecture logicielle de Tecsys a été modernisée à la faveur d'un investissement substantiel en R-D au cours des quelques dernières années. Elle est désormais fondée sur le Web et compatible avec plusieurs navigateurs Web et appareils (PC, tablettes et téléphones). La logique métier est rédigée en Java et en .NET, deux des langages de programmation les plus populaires au monde selon la direction, et elle est compatible avec les principales bases de données commerciales. Les logiciels-services sont hébergés par des fournisseurs de services d'infonuagiques de premier plan, réputés dans leur secteur.

Conformément à sa transition vers les logiciels-services, Tecsys investit de façon importante dans une architecture de produits et un modèle de livraison propres aux logiciels-services.

En ce qui a trait aux produits matériels, et notamment à la technologie informatique mobile, Tecsys en fait l'acquisition auprès de différents fournisseurs (dont Honeywell et Zebra) et les revend à ses clients.

## **H) Description des installations**

Tecsys compte actuellement cinq bureaux.

Le siège social et les bureaux de la haute direction de Tecsys se trouvent dans un local loué d'environ 42 000 pi<sup>2</sup> situé au 1, place Alexis-Nihon, bureau 800, Montréal (Québec). Le bail initial a été signé le 15 septembre 2009 et a pris effet le 1<sup>er</sup> mai 2010. Le 21 avril 2017, la Société signait un avenant prolongeant le bail actuel jusqu'au 30 novembre 2025.

Le 30 juin 2011, Tecsys signait un nouveau bail portant sur un local d'environ 14 000 pi<sup>2</sup> situé au 15, Allstate Parkway, Markham (Ontario). Ce bail prenait effet le 1<sup>er</sup> avril 2012 et expire le 31 juillet 2022.

Le 3 décembre 2015, Tecsys signait un nouveau bail portant sur un local d'environ 14 000 pi<sup>2</sup> situé au 820, boulevard St-Martin Ouest, Laval (Québec). Ce bail prenait effet le 1<sup>er</sup> mars 2016 et expire le 28 février 2026.

Tecsys A/S loue un local d'environ 10 000 pi<sup>2</sup> situé Stationparken 25, DK-2600 Glostrup, Danemark. Le bail prenait effet le 1<sup>er</sup> juillet 2015, peut être résilié par Tecsys A/S sur préavis de six mois depuis le 30 juin 2020 et expire le 31 décembre 2026.

Tecsys A/S loue un local d'environ 450 pi<sup>2</sup> situé Bogøvej 15, DK-8382 Hinnerup, Danemark. Le bail entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2015 et peut être résilié sur préavis de quatre mois.

## **I) Concurrence**

Le secteur du logiciel de gestion de la chaîne d'approvisionnement est très concurrentiel et fragmenté et compte de nombreux concurrents qui changent et évoluent rapidement. La direction de Tecsys estime que sa plateforme technologique et ses applications intégrées, qui comprennent des applications de bureau – applications de planification et de prévision de la demande, de gestion des commandes et de gestion financière –, de même que sa solution de gestion d'entrepôt pour centre de distribution sont uniques à l'heure actuelle. À la connaissance de la direction de la Société, aucun concurrent n'est en mesure de répondre aux besoins du marché de la distribution à fort volume avec une fonctionnalité intégrée, une technologie et une expertise spécialisée comparables. Les principaux facteurs concurrentiels touchant le marché des produits de Tecsys sont les suivants : la compétence des fournisseurs, la fonctionnalité des produits, le rendement et la fiabilité de la technologie, la connaissance approfondie et l'expérience de la distribution et des opérations, la facilité de mise en œuvre et la vitesse de mise en service ainsi que le coût total d'appropriation.

La direction croit que la plateforme technologique de Tecsys, ses produits intégrés et leurs capacités respectives sont plus avancés en ce qui a trait au marché de la distribution à fort volume et aux réseaux de la santé importants que ceux de ses concurrents directs, notamment quant à la souplesse, à l'évolutivité, à la facilité d'utilisation et à la profondeur des fonctionnalités des applications des systèmes de gestion des commandes de distribution, de gestion d'entrepôts, de gestion du transport, de gestion des stocks au point d'utilisation, de commerce électronique et de renseignement organisationnel de la Société. Les concurrents de Tecsys sont SAP AG, Oracle Corporation, IBM, Manhattan Associates inc., Blue Yonder inc., HighJump Software inc. (Körber AG), Infor inc., Softeon inc., Microsoft Corporation, Cardinal Health inc., Par Excellence Systems inc. et Omnicell inc.

## **J) Dépenses nettes de recherche et développement**

Le tableau suivant présente les dépenses nettes de R-D (en milliers de dollars) de la Société au cours des cinq plus récents exercices complets :

	2021	2020	2019	2018	2017
	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$
DEPENSES	20 852	17 315	13 441	9 998	10 055
MOINS : CREDITS D'IMPOT	(2 299)	(2 041)	(1 711)	(1 484)	(6 096)
MOINS : FRAIS DE DEVELOPPEMENT REPORTES	(254)	(575)	(163)	0	(27)
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE DEVELOPPEMENT REPORTES	269	536	1 114	1 283	1 319
<b>TOTAL</b>	<b>18 568</b>	<b>15 235</b>	<b>12 681</b>	<b>9 797</b>	<b>5 251</b>

Les dépenses nettes de R-D se sont élevées à 18,6 millions de dollars à l'exercice 2021, en hausse de 3,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cet écart découle essentiellement d'une augmentation des charges de main-d'œuvre et des honoraires de consultation qui a été partiellement amoindrie par une diminution des frais de déplacement. La Société a comptabilisé des crédits d'impôt à la R-D et au développement des affaires électroniques de 2,3 millions de dollars à l'exercice 2021, comparativement à 2,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Elle a amorti des frais de développement différés et autres actifs incorporels s'élevant à 0,3 million de dollars à l'exercice 2021, mais à 0,6 million de dollars à l'exercice 2020. Enfin, elle a également reporté des frais de développement s'élevant à 0,3 million de dollars à l'exercice 2021, comparativement à 0,6 million de dollars à l'exercice 2020.

#### **K) Nombre d'employés**

Au 30 avril 2021, Tecsys comptait environ 655 employés, comparativement à 514 au 30 avril 2020. Au 30 avril 2021, environ 58 personnes travaillaient pour Tecsys U.S. inc., comparativement à 34 au 30 avril 2020.

## **4. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL**

### **Capital autorisé**

Le capital-actions autorisé de Tecsys consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A pouvant être émises en séries; 14 505 095 actions ordinaires sont émises et en circulation et aucune action privilégiée de catégorie A n'est émise et en circulation au 30 avril 2021.

### **Actions ordinaires**

Chaque action ordinaire confère à son porteur le droit d'exprimer une voix aux assemblées des actionnaires de la Société, de recevoir les dividendes déclarés par le conseil d'administration, le cas échéant, et lors de la liquidation ou dissolution de la Société, de participer au partage de son actif sous réserve des droits des porteurs de toute catégorie d'action de rang supérieur à celui des actions ordinaires.

### **Actions privilégiées de catégorie A**

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises de temps à autre, en une ou plusieurs séries, suivant la décision du conseil d'administration à cet égard. Les actions privilégiées de catégorie A prennent rang avant les actions ordinaires quant au paiement de dividendes et au remboursement de capital. Les actions privilégiées de catégorie A ne confèrent pas droit de vote à

leurs porteurs aux assemblées des actionnaires de la Société, sauf disposition contraire de la réglementation applicable.

## 5. POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Le 26 février 2008, le Conseil a approuvé une politique en matière de dividendes selon laquelle il prévoyait déclarer un dividende en espèces de 0,02 \$ par action ordinaire payable après la publication des résultats financiers du premier et du troisième trimestres de chaque exercice. Depuis cette date, le Conseil a constamment augmenté les dividendes et, dans le cadre de la politique actuelle, le Conseil a l'intention de déclarer un dividende en espèces trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire.

La décision de déclarer ou non un dividende est laissée à l'appréciation du Conseil, sous réserve de la réglementation applicable. Pour décider s'il déclare un dividende et, le cas échéant, en fixer le montant, le Conseil tient compte, entre autres, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des besoins en capitaux de la Société, de même que des autres facteurs qu'il estime pertinents.

La Société a versé un dividende de 0,25 \$ par action ordinaire (3 607 000 \$ au total) à l'exercice 2021; de 0,23 \$ par action ordinaire (3 009 000 \$ au total) à l'exercice 2020 et de 0,21 \$ par action ordinaire (2 747 000 \$ au total) à l'exercice clos le 30 avril 2019.

## 6. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires de Tecsys sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « TCS ». Le tableau qui suit indique, en dollars canadiens, les variations du cours des actions ordinaires et leurs volumes de négociation à la TSX ainsi qu'à d'autres bourses (y compris Alpha, Aeroquest, Aequitas, Chi-X, CX2, CSE Pure, Instinet, LiquidNet, Lynx et Omega) pour chaque mois du plus récent exercice complet :

	VARIATION DU COURS		VOLUME DES OPÉRATIONS À LA TSX	VOLUME COMBINÉ DES OPÉRATIONS À LA TSX ET À D'AUTRES BOURSES
	HAUT	BAS		
Mai 2020	26,09	20,51	130 561	276 492
Juin 2020	24,77	22,03	127 929	178 461
Juillet 2020	32,44	24,20	186 080	448 597
Août 2020	32,44	27,17	139 733	260 142
Septembre 2020	28,55	25,75	163 236	385 288
Octobre 2020	42,81	28,00	1 090 584	1 724 248
Novembre 2020	42,54	33,02	402 939	573 991
Décembre 2020	51,18	35,50	718 810	1 186 390
Janvier 2021	62,01	46,06	534 630	1 082 466
Février 2021	66,58	49,99	893 533	1 734 420
Mars 2021	56,16	41,49	780 774	1 465 612
Avril 2021	50,44	41,95	397 553	810 451

## Ventes antérieures

La Société a émis les titres suivants non inscrits à la cote au cours du plus récent exercice complet, à savoir l'exercice clos le 30 avril 2021 :

DATE D'ÉMISSION	TITRES	NOMBRE DE TITRES	PRIX PAR TITRE
8 juillet 2020 <sup>1)</sup>	Options	161 060	26,75 \$
2 décembre 2020 <sup>2)</sup>	Options	6 514	36,77 \$
24 février 2021 <sup>3)</sup>	Options	2 000	60,62 \$

Notes :

- <sup>1)</sup> Le 8 juillet 2020, la Société a attribué un total de 161 060 options d'achat d'actions ordinaires au prix d'exercice de 26,75 \$ par option aux termes du régime d'options d'achat d'actions de la Société.
- <sup>2)</sup> Le 2 décembre 2020, la Société a attribué un total de 6 514 options d'achat d'actions ordinaires au prix d'exercice de 36,77 \$ par option aux termes du régime d'options d'achat d'actions de la Société.
- <sup>3)</sup> Le 24 février 2021, la Société a attribué un total de 2 000 options d'achat d'actions ordinaires au prix d'exercice de 60,62 \$ par option aux termes du régime d'options d'achat d'actions de la Société.

## 7. DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

Le tableau qui suit présente, au 30 avril 2021, le nom, la province ou l'état et le pays de résidence, le poste auprès de Tecsys et la principale occupation au cours des cinq dernières années de chacun des administrateurs et dirigeants de Tecsys, ainsi que le nombre d'actions ordinaires de Tecsys qu'ils détiennent ou sur lesquelles ils exercent un contrôle ou une emprise. Les administrateurs occupent leurs fonctions jusqu'à la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires qui suit leur élection ou, en cas de vacance ou de démission, jusqu'à l'élection de leur successeur par les actionnaires ou jusqu'à la nomination d'un successeur par le Conseil.

NOM ET LIEU DE RÉSIDENCE	POSTE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ	OCCUPATION PRINCIPALE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES	DIRIGEANT OU ADMINISTRATEUR DEPUIS LE	NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES DÉTENUES
Frank J. Bergandi California, É.-U.	Administrateur	Conseiller commercial	29 juin 1998	2 200
David Brereton <sup>1)</sup> Québec, Canada	Président directeur du Conseil et administrateur	Président directeur du Conseil, Tecsys inc.	17 septembre 1997	2 541 240
Peter Brereton <sup>2)</sup> Québec, Canada	Président, chef de la direction et administrateur	Président et chef de la direction, Tecsys	17 septembre 1997	420 080
Mark J. Bentler <sup>3)</sup> Québec, Canada	Chef de la direction financière et secrétaire	Chef de la direction financière, Tecsys	17 septembre 2018	6 341
Vernon Lobo <sup>4) 6) 7)</sup> Ontario, Canada	Administrateur	Directeur-gérant, Mosaic Venture Partners inc. (société de capital-risque privée)	17 octobre 2006	133 700
Steve Sasser <sup>4) 5) 8)</sup> Texas, É.-U.	Administrateur	Cofondateur et directeur général, Swordstone Partners (société d'experts-conseils et de logiciels)	29 avril 2009	42 000

<b>NOM ET LIEU DE RÉSIDENCE</b>	<b>POSTE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>OCCUPATION PRINCIPALE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES</b>	<b>DIRIGEANT OU ADMINISTRATEUR DEPUIS LE</b>	<b>NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES DÉTENUES</b>
David Wayland <sup>5)</sup> Québec, Canada	Administrateur	Administrateur de sociétés	17 septembre 1997	16 000
John Ensign <sup>4) 6)</sup> Ohio, É.-U.	Administrateur	Président et Chef des services juridiques, MRI Software LLC	8 septembre 2016	2 475
David Booth <sup>5) 6) 9)</sup> Virginie, É.-U.	Administrateur	Consultant, BackOffice Associates LLC	8 septembre 2016	9 500
Rani Hublou <sup>4) 10)</sup> Californie (É.-U.)	Administratrice	Conseillère, Incline Strategies (société-conseil en gestion)	10 septembre 2020	Néant
Kathleen Miller <sup>5) 11)</sup> Floride, É.-U.	Administratrice	Administratrice de sociétés	10 septembre 2020	1 000

<sup>1)</sup> M. David Brereton, directement et par l'intermédiaire de sa société de portefeuille Dabre inc., et sa conjointe, Kathryn Ensign-Brereton, détiennent respectivement 1 512 138 et 1 029 102 actions ordinaires, soit respectivement 10,42% et 7,09% des actions ordinaires en circulation. David Brereton déclare n'avoir ni la propriété véritable ni le contrôle des actions ordinaires détenues par Kathryn Ensign-Brereton, non plus qu'une emprise sur celles-ci.

<sup>2)</sup> Peter Brereton et sa conjointe, Sharon House, détiennent respectivement 319 921 et 100 159 actions ordinaires. Peter Brereton déclare n'avoir ni la propriété véritable ni le contrôle des actions ordinaires détenues par Sharon House, non plus qu'une emprise sur celles-ci.

<sup>3)</sup> Mark J. Bentler a été nommé chef de la direction financière de la Société et est entré en fonction le 17 septembre 2018. Il a été chef de la direction financière de Aptyos inc. de juin 2015 à août 2018. Auparavant, il avait été vice-président d'Epicor Software Corp. de juin 2008 à juin 2015.

<sup>4)</sup> Membre du Comité de rémunération. Vernon Lobo est le président du Comité de rémunération.

<sup>5)</sup> Membre du Comité d'audit. Si elle est réélue, Kathleen Miller succédera à David Wayland à la présidence du Comité d'audit.

<sup>6)</sup> Membre du Comité de gouvernance et des candidatures. S'il est réélu, David Booth succédera à John Ensign à la présidence du Comité de gouvernance et des candidatures.

<sup>7)</sup> Vernon Lobo et sa conjointe Ingrid Lobo détiennent respectivement 49 400 et 84 300 actions ordinaires. Vernon Lobo déclare n'avoir ni la propriété véritable ni le contrôle des actions ordinaires détenues par Ingrid Lobo, non plus qu'une emprise sur celles-ci.

<sup>8)</sup> Steve Sasser a cofondé Swordstone Partners en avril 2016 et il en est actuellement le directeur général. Auparavant, il a été chef de la direction de Merlin Technologies Corporation de février 2007 à août 2015.

<sup>9)</sup> David Booth est consultant chez BackOffice Associates LLC depuis janvier 2018. Auparavant, il avait été président, président du conseil et chef de la direction de BackOffice Associate LLC d'août 2011 à janvier 2018.

<sup>10)</sup> Rani Hublou est actuellement conseillère chez Incline Strategies. De mai 2017 à avril 2019, elle a été chef de la direction Marketing de 8x8 inc. Auparavant, elle avait été chef de la direction Produits et Marketing de Comprehend Systems (maintenant Saama Technologies) de 2015 à 2017.

<sup>11)</sup> Kathleen Miller est administratrice de sociétés. Elle a été chef de la direction financière d'Energy Exemplar de décembre 2020 à mars 2021. Auparavant, elle a été chef de la direction financière de Nitro Software inc. de 2019 à 2020 ainsi que chef de la direction financière et chef de l'exploitation de NCourt LLC de 2014 à 2018.

Au 29 juin 2021, les administrateurs et membres de la haute direction de Tecsys, en tant que groupe, détenaient directement ou indirectement ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur 13,94% des actions ordinaires en circulation.

Au cours des cinq dernières années, chacun des administrateurs et dirigeants de Tecsys a occupé son poste principal actuel ou d'autres postes de direction au sein des sociétés indiquées en regard de son nom ou au sein de sociétés apparentées ou appartenant au même groupe.

## **Interdiction d'opérations, faillites, amendes ou sanctions**

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société n'est, à la date des présentes, ni n'a été, au cours des dix années précédant cette date, administrateur, chef de la direction ou chef de la direction financière d'une société qui ait fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance qui ait refusé à cette société le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières en vigueur pendant plus de 30 jours consécutifs : a) pendant que l'administrateur ou le dirigeant exerçait des fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef de la direction financière; ou b) après que l'administrateur ou le dirigeant ait cessé d'exercer des fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef de la direction financière et à la suite d'un événement survenu pendant qu'il exerçait ses fonctions.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société et aucun actionnaire détenant suffisamment de titres de la Société pour influencer de façon importante sur son contrôle : a) n'est, à la date des présentes, ni n'a été, au cours des dix années précédant cette date, administrateur ou dirigeant d'une société qui, pendant qu'il exerçait cette fonction ou dans l'année qui a suivi le moment où il a cessé d'exercer cette fonction, a fait faillite, fait une proposition en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivie par ses créanciers ou a conclu un arrangement ou un compromis avec eux ou intenté une poursuite contre eux, ou a vu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite être nommé pour détenir ses biens; ou b) n'a, au cours des dix années précédant la date des présentes, fait faillite, fait une proposition en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un arrangement ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux ou vu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite être nommé pour détenir ses biens.

De plus, à la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société et aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur son contrôle a) ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation sur les valeurs mobilières ou par une autorité de réglementation en valeurs mobilières, ou n'a conclu un règlement amiable avec celle-ci; b) ne s'est vu imposer quelque autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

## **Comité d'audit**

### **Généralités**

Tecsys a établi un Comité d'audit (le « **Comité d'audit** ») composé de quatre membres : Steve Sasser, David Wayland, David Booth et Kathleen Miller. Chacun d'eux est considéré comme « indépendant » et possédant des « compétences financières » au sens du règlement 52-110 sur les comités d'audit. David Wayland est le président du Comité d'audit actuellement en fonction.

### **Mandat du Comité d'audit**

Le mandat du Comité d'audit consiste à aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance. À ce titre, il examine la qualité et l'intégrité de l'information financière de Tecsys,



l'indépendance, les compétences et le rendement de l'auditeur externe de Tecsys, le caractère adéquat des systèmes internes de contrôle comptable et financier de Tecsys, le caractère adéquat des méthodes comptables de Tecsys et la conformité aux exigences de la réglementation applicable et aux politiques de l'entreprise. La charte du Comité d'audit est jointe en annexe A.

### **Formation et expérience pertinentes des membres du Comité d'audit**

Le tableau qui suit présente un résumé de la formation et de l'expérience de chaque membre du Comité d'audit pertinentes à l'exercice de ses responsabilités, notamment toute formation ou expérience qui permet au membre de comprendre les principes comptables que Tecsys utilise pour dresser ses états financiers annuels et intermédiaires.

<b>Nom du membre du Comité d'audit</b>	<b>Formation et expérience pertinente</b>
David Wayland	M. Wayland est titulaire d'un baccalauréat ès arts (économie) du Collège Loyola. Il est comptable professionnel agréé et maintenant administrateur de sociétés. Il a été pendant plus de dix ans auditeur au sein de Campbell Sharp Nash and Field (désormais membre du groupe Raymond Chabot Grant Thornton). M. Wayland a acquis de vastes connaissances en finances et en comptabilité liées à la préparation, à l'audit, à l'analyse et à l'évaluation d'états financiers pendant son mandat de secrétaire-trésorier et chef de la direction financière de MRRM inc., de juin 2002 à juin 2008, et en tant que secrétaire de MRRM inc. jusqu'à juin 2011.
Steve Sasser	M. Sasser est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires (concentration finances) de l'Université Southern Methodist. Il est actuellement directeur général de Swordstone Partners, société qu'il a cofondée en avril 2016. Auparavant, il a été chef de la direction de Merlin Technologies Corporation de février 2007 à août 2015. Précédemment, il avait occupé le poste de chef de la direction de Peopleclick inc. Entre 1995 et 2003, M. Sasser a été chef de la direction de Frontstep inc. (autrefois Symix Systems inc.), une société ouverte dont les actions étaient inscrites à la cote du NASDAQ.
David Booth	M. Booth est titulaire d'un baccalauréat en commerce (concentration marketing) de l'Université Mount Allison, une formation qui comprenait trois ans de cours de comptabilité, et il a complété le <i>Lessons in Leadership Executive Development Program</i> de l'Université Harvard. Avant février 2019, il agissait en qualité de président, président du conseil et chef de la direction de BackOffice Associates, LLC. M. Booth a occupé plusieurs postes clés au cours de sa carrière de plus de 35 ans dans l'industrie. Il a notamment été président, Ventes mondiales et Marketing, de Computer Science Corp. (CSC), vice-président principal et directeur général du Groupe des solutions technologiques des Amériques de Hewlett-Packard Corporation, président de Compaq Canada et vice-président régional et directeur général de Digital Equipment Corporation.

**Nom du membre  
du Comité d'audit**
**Formation et expérience pertinente**

Kathleen Miller

M<sup>me</sup> Miller, une administratrice de sociétés, est comptable professionnelle agréée et une experte en finances qualifiée. Elle a obtenu avec distinction un baccalauréat en sciences comptable de l'Université d'Alfred et complète actuellement une maîtrise d'études juridiques en gouvernance et conformité d'entreprise de l'Université Fordham. M<sup>me</sup> Miller a plus de 30 ans d'expérience en finances et en comptabilité, y compris dans la préparation et l'analyse d'états financiers, les prévisions financières, la budgétisation, les fusions et acquisitions et l'exploitation. Avant de se retirer d'un emploi à temps plein, en 2021, elle a occupé des postes de chef de la direction financière et de chef de l'exploitation auprès de sociétés de logiciels et de logiciels-services tant privées que publiques parmi lesquelles Nitro Software (ASX : NTO) (de 2019 à 2021), nCourt/Government Brands (de 2014 à 2018), eSecuritel/Brightstar (de 2009 à 2013), Witness/Verint (NASDAQ : VRNT) (de 1999 à 2007) et MapInfo (NASDAQ : MAPS) (de 1994 à 1999). M<sup>me</sup> Miller avait commencé sa carrière en comptabilité publique en qualité d'auditeur chez Coopers & Lybrand.

**Honoraires de l'auditeur externe**

Le tableau qui suit indique les honoraires pour services rendus payés à l'auditeur de Tecsys, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., au cours de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020 :

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2021
HONORAIRES D'AUDIT	340 827 \$	360 224 \$
HONORAIRES POUR SERVICES LIES A L'AUDIT	59 608 \$	187 498 \$
HONORAIRES POUR SERVICES FISCAUX	94 374 \$	142 490 \$
TOTAL	494 809 \$	690 212 \$

*Honoraires d'audit*

Les honoraires d'audit visent les services professionnels rendus par l'auditeur externe dans le cadre de l'audit réglementaire des états financiers de Tecsys, y compris l'examen des états financiers intermédiaires, au besoin. Le tableau ci-dessus exclut des honoraires d'environ 22 000 \$ payés à Inforevision pour des services relatifs à l'audit 2021 de Tecsys A/S.

*Honoraires pour services liés à l'audit*

Les honoraires pour services liés à l'audit visent les services de certification et les services connexes rendus par l'auditeur externe qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou à l'examen des états financiers de Tecsys, y compris la traduction des états financiers consolidés et des rapports de gestion ainsi que les rapports SOC (rapports de contrôle de l'organisme de services). Pour l'exercice 2020, les honoraires couvraient également l'exécution de procédures requises en matière de valeurs mobilières, l'assistance aux preneurs fermes lors du placement 2020

ainsi que des consultations et avis portant sur les normes comptables et de présentation de l'information financière

#### *Honoraires pour services fiscaux*

Les honoraires pour services fiscaux visent les services professionnels en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale.

### **Politiques et procédures relatives aux services d'audit et services non liés à l'audit**

La charte du Comité d'audit énonce les politiques et procédures relatives aux services d'audit et aux services non liés à l'audit. Aux termes de ces politiques et procédures, le Comité d'audit doit approuver au préalable tous les services d'audit et les services non liés à l'audit rendus par l'auditeur externe de Tecsys (« **l'auditeur** »). Les politiques et procédures comprennent à cet égard une liste de services préapprouvés.

Si l'on envisage de confier à l'auditeur un service particulier qui n'est pas visé dans la liste de services préapprouvés, l'approbation préalable du Comité d'audit doit être obtenue.

De même, l'approbation expresse du Comité d'audit est requise dans le cas où l'on se propose de confier à l'auditeur l'exécution de services visés dans la liste de services préapprouvés pour lesquels les honoraires devraient dépasser 5 000 \$. Dans le cas de quelque autre service préapprouvé de l'auditeur, le président du Comité d'audit est avisé sans délai de la prestation dudit service par l'auditeur.

## **8. POURSUITES**

Au cours de l'exercice 2021, ni la Société ni ses biens n'ont fait l'objet d'une procédure judiciaire susceptible d'avoir une incidence défavorable importante sur Tecsys. À la connaissance de la Société, aucune procédure judiciaire importante impliquant la Société ou ses biens n'est en instance.

## **9. AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES**

Services aux investisseurs Computershare inc. (« **Computershare** ») est l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres de Tecsys. Le registre des transferts des actions ordinaires de Tecsys est tenu par Computershare à ses bureaux de Montréal (Québec).

## **10. INTÉRÊT DES EXPERTS**

L'auditeur de la Société est KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. (« **KPMG** »). Signataire du rapport de l'auditeur indépendant daté du 29 juin 2021 à l'égard des états financiers consolidés de la Société et des notes afférentes pour l'exercice 2021, KPMG a informé la Société qu'il était indépendant au sens des règles de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

KPMG et Inforevision sont les seules personnes, sociétés ou sociétés de personnes désignées comme ayant rédigé ou certifié une déclaration, un rapport ou une évaluation qui aient été intégrés ou mentionnés dans un document que la Société a déposé pendant ou en rapport avec

son plus récent exercice complet et dont la profession ou l'activité confèrent autorité auxdits rapports, déclarations ou évaluations. Inforevision, dont le siège social se trouve au Danemark, est responsable de l'audit de Tecsys A/S et de Tecsys Denmark Holding ApS.

## 11. FACTEURS DE RISQUE

### Note spéciale concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant sous les rubriques « Développement général de l'entreprise », « Description de l'entreprise » ET « Facteurs de risque » et ailleurs dans la présente notice annuelle constituent des énoncés prospectifs. Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent document, les mots « peut », « pourrait », « prévoit », « anticipe », « estime », « s'attend à », et d'autres verbes semblables employés au futur ou au conditionnel, pour autant que Tecsys ou la direction soient concernées, identifient des énoncés prospectifs. Ces énoncés font état du point de vue actuel de Tecsys relativement à des événements futurs, reposent sur l'information actuellement à la disposition de Tecsys et sont soumis à certains risques et à certaines incertitudes, dont ceux qui sont décrits ci-dessous. Ces énoncés sont aussi fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes et notamment, sans s'y limiter, des hypothèses concernant : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques d'exploitation; iii) les membres de la direction et du personnel de Tecsys; iv) les investissements en capital des clients de Tecsys; v) la mise en œuvre de projets par les clients; vi) la liquidité; vii) la conjoncture économique mondiale; viii) la mise en œuvre du plan stratégique commercial de Tecsys; ix) le crédit; x) les obligations potentielles à l'égard de produits et d'autres poursuites dont Tecsys peut être l'objet; xi) les besoins de financement additionnel et la dilution; xii) la liquidité des actions ordinaires de Tecsys sur le marché; xiii) le développement de nouveaux produits; xiv) la propriété intellectuelle et d'autres droits de propriété; xv) les acquisitions et l'expansion; xvi) les devises; xvii) les taux d'intérêt; xviii) l'évolution de la technologie et de la réglementation; xix) l'infrastructure des technologies de l'information et les applications internes; xx) la cybersécurité ; et xxi) les conséquences éventuelles de la pandémie de COVID-19 sur les activités futures et la performance de la Société.

Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les réalisations, les résultats ou les rendements réels de Tecsys s'écartent considérablement des réalisations, résultats et rendements futurs exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs. Si l'un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisent ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révèlent inexactes, les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont décrits aux présentes comme envisagés, projetés, anticipés, prévus, estimés ou attendus. Ces facteurs devraient être examinés attentivement et les investisseurs éventuels ne devraient pas accorder une confiance démesurée aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits en date de la présente notice annuelle, et Tecsys n'a pas l'intention de les actualiser ou de les réviser et n'a aucune obligation de ce faire.

**L'investisseur qui considère un placement dans les actions ordinaires de Tecsys devrait soigneusement examiner, outre les autres renseignements présentés dans la présente notice annuelle, les facteurs de risque qui suivent.**

**La Société a subi des pertes nettes par le passé et pourrait en subir à l'avenir.**

La Société a réalisé des bénéfices nets de l'exercice 2008 à l'exercice 2018, a subi une perte nette à l'exercice 2019, puis a renoué avec les profits aux exercices 2020 et 2021. La Société ajuste son modèle d'exploitation de façon continue pour assurer une rentabilité soutenue. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera rentable à l'avenir ou de façon durable. Au 30 avril 2021, la Société détenait des bénéfices non répartis s'élevant à 12,4 millions de dollars. La dépendance de la Société à un marché caractérisé par de rapides changements technologiques rend la prédiction de ses résultats futurs difficile sinon impossible. Rien ne peut garantir que la Société pourra réaliser une croissance trimestrielle ou annuelle appréciable de son chiffre d'affaires ou que la croissance de son chiffre d'affaires sera durable. La croissance réelle ou potentielle des produits d'exploitation de la Société peut ne pas être représentative des résultats d'exploitation futurs. De plus, la Société peut augmenter ses charges d'exploitation pour financer davantage de R-D, intensifier ses activités de vente et de commercialisation, développer de nouveaux circuits de distribution, élargir ses capacités d'assistance à la clientèle et accroître ses ressources administratives en vue de sa croissance future. Dans la mesure où ces augmentations des charges d'exploitation précèdent une augmentation du chiffre d'affaires ou n'en sont pas suivies, l'entreprise, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société pourraient en souffrir lourdement.

**Les activités de la Société peuvent être lourdement affectées par des événements qui sont hors de son contrôle, notamment les catastrophes naturelles, les guerres ou les épidémies.**

La Société peut subir des interruptions de ses activités en raison de pandémies et d'urgences de santé publique, y compris celles reliées à la pandémie de COVID-19, d'actes géopolitiques, notamment les actes de guerre et de terrorisme, ou par suite de catastrophes naturelles, dont les tremblements de terre, les typhons, les inondations et les incendies. La COVID-19 a eu des effets perturbateurs sur l'économie mondiale et ces effets, conjugués à des incertitudes élevées, ont amplifié la volatilité sur les marchés financiers mondiaux. Bien que l'étendue exacte des répercussions de la pandémie soit incertaine, des perturbations économiques accrues ou prolongées en résultant peuvent avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Des perturbations prolongées peuvent éventuellement saper la capacité de la Société de signer de nouvelles commandes et de réaliser des projets de mise en œuvre, ce qui peut avoir des conséquences négatives sur sa capacité de maintenir des flux de trésorerie d'exploitation et d'encaisser des créances clients. Cela peut aussi affecter de façon importante le recouvrement d'actifs non financiers à long terme de la Société, entre autres, les actifs incorporels et le goodwill.

**Si la Société n'est pas en mesure d'attirer de nouveaux clients ou de vendre des produits supplémentaires à ses clients existants, la croissance de son chiffre d'affaires et sa rentabilité en seront affectées.**

Pour augmenter son chiffre d'affaires de même qu'achever et maintenir sa rentabilité, la Société doit régulièrement s'assurer de nouveaux clients ou vendre des solutions supplémentaires à ses clients existants, ce qu'elle prévoit de faire. Toutefois, de nombreux facteurs peuvent entraver sa capacité d'acquérir de nouveaux clients et de vendre des solutions supplémentaires à ses clients existants, notamment son incapacité de convertir en clients rémunérateurs les entreprises qui lui ont été recommandées par son réseau existant, l'incapacité d'attirer et de former efficacement un

nouveau personnel de vente et de marketing, l'incapacité de conserver et de motiver son personnel de vente et de marketing actuel, l'incapacité de développer des relations avec des partenaires ou des revendeurs ou l'incapacité d'assurer l'efficacité de ses programmes de commercialisation. De plus, si les clients potentiels ne perçoivent pas ses solutions comme étant d'une valeur et d'une qualité suffisamment élevées, la Société ne sera pas en mesure d'attirer le nombre et les types de nouveaux clients qu'elle recherche.

**La Société est passée de la vente de logiciels locaux à la vente d'une gamme plus importante de logiciels-services.**

La Société propose certaines de ses solutions sous forme de logiciels-services (*Software as a Service* ou « *SaaS* »), ce qui aura une incidence défavorable sur les produits et bénéfices d'exploitation pendant la période de transition. La Société a commencé à offrir davantage de ses solutions sous l'option logiciels-services au cours de l'exercice 2019, en plus des licences permanentes d'utilisation de logiciels locaux (i.e. pour installation chez le client). Dans le cadre des contrats d'abonnement à des logiciels-services, les clients versent des droits de souscription périodiques qui leur donnent le droit d'utiliser le logiciel de la Société dans un environnement fondé sur l'infonuagique qu'elle fournit et gère pendant une période prédéterminée. La Société estime qu'avec le temps, un nombre croissant de ses clients et de ses prospects choisiront d'acheter ses solutions sous forme de logiciels-services plutôt qu'aux termes d'une licence permanente permettant l'utilisation d'un logiciel local. Les produits d'exploitation de logiciels-services sont comptabilisés au prorata de la durée du contrat afférent tandis que ceux de logiciels locaux sont généralement comptabilisés dès l'achat. Cette différence au niveau du calendrier de comptabilisation fait qu'une croissance des ventes des divers logiciels-services peut entraîner un recul des ventes de licences permanentes susceptible d'avoir un effet préjudiciable sur les produits et le bénéfice d'exploitation à court terme.

**Les variations des résultats trimestriels peuvent décevoir les attentes des investisseurs ou des analystes, ce qui pourrait entraîner une baisse du cours de l'action de la Société.**

Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société ont connu par le passé et connaîtront encore des variations importantes en raison de facteurs comme la demande des produits de la Société, la taille et le moment des commandes, la gamme de logiciels locaux et de logiciels-services, le nombre, le profil temporel et l'impact des annonces de nouveaux produits par la Société et ses concurrents, la capacité de la Société de développer, de lancer et de commercialiser de nouvelles et meilleures versions de ses produits en temps opportun, le niveau de la concurrence relative aux produits et aux prix, les variations des charges d'exploitation, les variations des prix de vente moyens et de la gamme de produits, le roulement du personnel de ventes, l'éventail de ventes directes et indirectes, les retours de produits et les facteurs économiques généraux entre autres choses.

En particulier, les résultats trimestriels de la Société sont sensibles à la gamme des logiciels locaux et des logiciels-services et au calendrier de lancement des nouveaux produits ou des nouvelles versions. Les charges d'exploitation de la Société sont fondées sur les perspectives du chiffre d'affaires à court terme et sont relativement stables et engagées pendant tout le trimestre. Dès lors, si le chiffre d'affaires n'est pas réalisé au trimestre prévu, les résultats de la Société pourraient s'en trouver affectés de façon importante. Les résultats trimestriels futurs varieront en fonction de ces facteurs, entre autres, mais aussi selon les retards possibles de l'expédition de

nouveaux produits et de l'achat de produits actuels, les clients anticipant la sortie de nouvelles versions. Par conséquent, les résultats d'exploitation trimestriels de la Société pourront varier sensiblement.

**Un long cycle de vente et de mise en œuvre pourrait avoir un effet négatif sur le montant, le calendrier et la prévisibilité du chiffre d'affaires de la Société.**

La vente et la mise en œuvre des produits de la Société exigent généralement des clients qu'ils engagent des ressources importantes. Par conséquent, le processus de vente de la Société subit souvent des retards liés au long processus d'approbation que supposent d'importantes dépenses en capital. Pour ces raisons et d'autres, le cycle des ventes lié à la signature de nouveaux contrats à l'égard des produits de la Société varie substantiellement d'un client à un autre et dure généralement de six à douze mois. Pendant cette période, la Société peut consacrer beaucoup de temps et de ressources à un client éventuel, y compris des coûts liés à de multiples visites sur les lieux, à des démonstrations et à des études de faisabilité, et subir un certain nombre de retards importants indépendants de sa volonté. De plus, après une nouvelle vente, la période de mise en œuvre peut exiger de six à vingt-quatre mois pour les services professionnels, la formation du client et l'intégration des produits dans les systèmes existants du client.

**Les failles, retards ou interruptions dans la fourniture de logiciels-services auront un impact sur les résultats d'exploitation de la Société.**

Si les logiciels-services de la Société connaissent des failles, des retards ou des interruptions, la demande de ces services pourrait diminuer et la Société pourrait encourir une responsabilité importante. Pour procurer des solutions nuagiques et des services d'hébergement à ses clients, la Société recourt actuellement à des fournisseurs d'installations d'hébergement de centres de données et de services infonuagiques qui sont gérés par des tiers. Si ces installations de centres de données ou services d'infonuagique avortent ou subissent quelque dommage, les clients de la Société pourraient connaître des interruptions de service conduisant à des temps d'arrêt imprévus, ce qui pourrait entacher la réputation de la Société et nuire à ses activités. Par ailleurs, si les clients de la Société utilisent leurs contrats de logiciels-services d'une manière imprévue, cela pourrait occasionner une interruption de service pour d'autres clients qui tentent d'accéder à leurs données. En outre, étant donné que les clients des logiciels-services y accèdent via l'Internet, toute interruption de la disponibilité de l'Internet affectera leurs activités.

En cas de failles, de retards ou d'interruption des logiciels-services de la Société, les clients pourraient choisir d'annuler leur souscription, de retarder ou de retenir leur paiement à la Société, de ne pas acheter de la Société à l'avenir ou de déposer des réclamations contre elle, ce qui pourrait nuire à sa réputation commerciale, à ses résultats d'exploitation, à ses flux de trésorerie et à sa situation financière.

**Des brèches de sécurité pourraient retarder ou interrompre le service aux clients de la Société, nuire à sa réputation ou exposer la Société à une responsabilité importante et affecter ses activités et ses résultats financiers. Sa capacité de retenir ses clients et d'en attirer**

**de nouveaux pourrait être compromise par une brèche de sécurité réelle ou perçue des informations relatives aux clients.**

Les activités de la Société comportent le stockage et la transmission d'informations confidentielles d'un grand nombre de ses clients et des atteintes à la sécurité pourraient l'exposer à un risque de perte de ces informations, à des litiges, à des dommages et intérêts et à d'autres responsabilités. S'il survient une brèche de sécurité par suite d'une action d'un tiers, d'une erreur d'un employé, d'un acte malveillant ou autre et que, par conséquent, quelqu'un obtient un accès non autorisé aux données des clients de la Société, y compris aux informations personnelles identifiables concernant les utilisateurs, sa réputation risque d'être ternie, ses activités pourraient en souffrir et elle pourrait encourir une responsabilité importante. Comme les techniques utilisées pour obtenir un accès non autorisé ou pour saboter des systèmes changent fréquemment et ne sont généralement reconnues que lorsqu'elles sont lancées contre une cible, il peut être impossible de prévenir ces attaques ou de mettre en œuvre des mesures préventives adéquates. La Société a mis en place des mesures de sécurité techniques, organisationnelles et physiques, y compris une formation des employés, des systèmes de sauvegarde, des plans de surveillance, d'essais et de maintenance des systèmes de protection et des plans d'urgence afin de protéger les informations confidentielles de ses clients, d'empêcher un accès non autorisé à celles-ci et de réduire la probabilité de perturbations de ses systèmes.

En dépit de ces mesures, tous les systèmes d'information de la Société, y compris ses systèmes de sauvegarde et les systèmes des prestataires de services tiers qu'elle utilise, sont vulnérables à des dommages, interruptions, désactivations ou défaillances pour divers motifs, notamment le vol physique, le vol électronique, l'incendie, les pannes d'électricité, les pannes d'ordinateurs et de télécommunications ou d'autres événements catastrophiques, de même que les brèches de sécurité internes et externes, les attaques par déni de service, les virus, les vers et d'autres événements perturbateurs connus ou inconnus. La Société ou ses prestataires de services tiers peuvent ne pas être en mesure d'anticiper, d'identifier à temps ou de répondre de manière appropriée à un ou plusieurs des moyens en évolution rapide et de plus en plus sophistiqués par lesquels les pirates informatiques, les cyberterroristes et autres peuvent tenter de violer ses mesures de sécurité ou celles des systèmes informatiques de ses prestataires de services tiers.

Si une violation des mesures de sécurité de la Société se produit, la perception de leur efficacité par le marché pourrait être compromise et la Société pourrait perdre des ventes potentielles et des clients existants. En outre, une brèche de sécurité affectant l'un de ses concurrents ou toute autre entreprise qui fournit des services d'hébergement ou livre des applications selon un modèle de logiciels-services, même si aucune information confidentielle de ses clients n'est compromise, peut avoir une incidence défavorable sur la perception qu'a le marché des mesures de sécurité de la Société et elle pourrait perdre des ventes potentielles et des clients existants.

**La capacité de la Société de développer de nouveaux produits et services afin de vendre ses solutions sur de nouveaux marchés ou de pénétrer davantage ses marchés existants aura un impact sur la croissance de son chiffre d'affaires.**

L'industrie du logiciel est caractérisée par une évolution technologique rapide et l'apparition fréquente de nouveaux produits. Par conséquent, la Société est d'avis que son succès dans l'avenir dépend de sa capacité d'améliorer ses produits actuels ou de développer et de lancer de nouveaux produits offrant un meilleur rendement et une meilleure fonctionnalité à des prix



compétitifs. L'incapacité de la Société, pour des raisons technologiques ou autres, de développer et de lancer des produits à point nommé en réponse aux conditions changeantes du marché ou aux exigences du client pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

La capacité de la Société de demeurer concurrentielle dépendra en grande partie de sa capacité de conserver un personnel de R-D compétent sur le plan technique et de s'adapter aux changements et avancées technologiques du secteur, y compris d'assurer la compatibilité continue de ses produits logiciels à des plateformes matérielles et logicielles et des systèmes d'exploitation évolutifs. Rien ne peut garantir que la Société réussira à ce faire.

**La Société évolue dans un marché fortement concurrentiel. À défaut de supplanter la concurrence, il lui serait difficile d'ajouter et de conserver des clients, ce qui réduirait et entraverait sa croissance.**

La Société fait concurrence, dans bien des cas, à des entreprises ayant des organisations de vente et de commercialisation mieux établies et plus importantes, un personnel technique plus important et des ressources financières largement supérieures. Au fur et à mesure que se développe le marché des produits de la Société, des concurrents supplémentaires peuvent pénétrer le marché et la concurrence peut s'intensifier. De plus, rien ne peut garantir que des concurrents ne développeront pas des produits supérieurs à ceux de la Société ou mieux acceptés sur le marché en raison de leur prix, des circuits commerciaux ou d'autres facteurs.

**Si la Société ne parvient pas à conserver ses employés clés, son entreprise s'en ressentira.**

La dépendance de la Société à l'égard de membres clés de son personnel pour exploiter son entreprise représente un risque de perte d'expertise advenant le départ de ce personnel.

La Société est tributaire de l'expérience et des compétences des membres de son équipe de haute direction. La concurrence pour des dirigeants et pour du personnel technique et spécialisé en développement de produits dans l'industrie du logiciel est intense et la Société pourrait être incapable de retenir ou de recruter le personnel dont elle a besoin. Si la Société n'est pas en mesure de retenir ses dirigeants, ses représentants des ventes et son personnel technique hautement compétent actuel et d'en recruter d'autres, elle pourrait se trouver incapable d'exécuter avec succès sa stratégie d'entreprise.

La capacité de la Société de soutenir la croissance de son entreprise dépendra essentiellement des ressources internes et externes hautement qualifiées dont elle disposera pour réaliser des activités de prévente, procéder à la mise en œuvre de produits, former la clientèle et lui offrir d'autres services de soutien.

**La stratégie de la Société comprend la recherche d'acquisitions et son incapacité potentielle d'intégrer avec succès les sociétés ou entreprises nouvellement acquises peut avoir un effet négatif sur ses résultats financiers.**

La Société peut continuer d'accroître ses activités ou sa gamme de produits par l'entremise de l'acquisition d'entreprises, de produits ou de technologies supplémentaires, et possiblement

dans différents emplacements géographiques. Les acquisitions peuvent comporter un certain nombre de risques particuliers, notamment le détournement de l'attention de la direction, l'incapacité de retenir le personnel clé nouvellement acquis, les risques associés à des marchés verticaux spécifiques, au modèle commercial, à l'intégration, aux emplacements géographiques, à des circonstances ou à des événements imprévus et à des obligations légales; et certains ou l'ensemble de ces risques pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur l'entreprise, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

**Le risque que les logiciels présentent des défauts pourrait avoir des incidences négatives sur l'entreprise de la Société.**

Les produits logiciels aussi complexes que ceux offerts par la Société comportent souvent des erreurs ou des défauts, particulièrement lorsqu'ils sont lancés pour la première fois ou lorsque de nouvelles versions ou améliorations sont offertes. Malgré l'essai des produits, la Société a par le passé lancé des produits comportant des défauts, a découvert des erreurs logicielles dans certaines de ses nouvelles versions après leur lancement et a subi des retards ou une perte de revenus pendant la période nécessaire pour corriger ces erreurs. La Société lance régulièrement de nouveaux produits et périodiquement de nouvelles versions de ses logiciels. Rien ne peut garantir que, malgré les essais effectués par la Société et ses clients, il n'y aura aucun défaut ni erreur dans ses produits existants, ses nouveaux produits ou de nouvelles versions ou améliorations après le début des envois commerciaux.

**Risque lié à la protection de la propriété intellectuelle.**

La Société considère certains aspects de ses activités internes, de ses logiciels et de sa documentation comme exclusifs et s'appuie sur la législation en matière de droits d'auteur, de brevets, de marques de commerce et de secrets commerciaux, sur des ententes de confidentialité avec ses employés et des tiers, des clauses contractuelles de protection (comme celles que contiennent ses contrats de licence avec des consultants, des distributeurs, des partenaires et des clients) et sur d'autres mesures pour préserver ses droits de propriété intellectuelle. Les droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient être contestés, invalidés, contournés ou copiés, au détriment de la Société sur le plan concurrentiel et en donnant lieu à des pertes d'occasions d'affaires ou de parts de marché et à des litiges potentiellement coûteux pour faire valoir ou rétablir les droits de la Société. Ces facteurs pourraient avoir un effet défavorable important sur l'entreprise, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

**Risque de poursuites en contrefaçon de tierces parties.**

À la connaissance de la Société, aucun de ses produits ne viole les droits patrimoniaux de tierces parties. Rien ne garantit toutefois que de tierces parties ne dénonceront pas une telle violation par la Société ou ses titulaires de licences à l'égard des produits actuels ou futurs. La Société s'attend à ce que les concepteurs de logiciels fassent de plus en plus l'objet de telles poursuites à mesure que le nombre de produits et de concurrents dans le secteur d'activité de la Société augmente et que les fonctionnalités des produits dans différents segments du secteur se chevauchent.

### **Utilisation de logiciels de tierces parties.**

La Société utilise certains logiciels aux termes de sous-licences de tierces parties. Rien ne peut garantir que ces sociétés de logiciels continueront de permettre à la Société d'utiliser ces sous-licences selon des modalités commerciales raisonnables.

### **Cybersécurité**

Avec la sophistication croissante et la persistance des cybermenaces, Tecsys est bien consciente de la nécessité de gérer les risques de perte de données, les logiciels malveillants et les attaques pernicieuses, qu'ils émanent de l'intérieur ou de l'extérieur. Tecsys a mis en place un programme de sécurité en constante évolution pour contrer ces menaces. Des vérifications indépendantes révèlent que Tecsys n'a été victime d'aucune faille importante de sécurité informatique. Tecsys continue de surveiller ces risques, de renforcer ses protections contre des intrusions et d'affiner sa gouvernance en matière de sécurité. Malgré les mesures de sécurité prises par la Société, sa technologie d'information et son infrastructure peuvent être vulnérables aux attaques de pirates informatiques ou aux brèches en raison d'erreurs, de malversations ou d'autres perturbations de la part d'un employé. Toute brèche de ce type pourrait compromettre les réseaux de Tecsys et les informations qui y sont stockées pourraient être consultées, rendues publiques, perdues ou volées.

### **Risque de change**

Une tranche importante des produits d'exploitation de la Société est libellée en dollars américains. Les fluctuations du change entre le dollar américain et d'autres monnaies peuvent avoir un effet défavorable important sur les marges bénéficiaires que la Société peut tirer de ses produits et services et une incidence directe sur ses résultats d'exploitation. De temps à autre, la Société peut prendre des mesures pour gérer ce risque en exécutant des opérations de couverture du change; rien ne peut toutefois garantir que ces opérations de couverture donneront les résultats escomptés. La Société possède également une filiale en activité au Danemark. Des fluctuations importantes entre la couronne danoise et le dollar canadien peuvent avoir un impact sur les résultats d'exploitation de la Société.

**La Société peut devoir mobiliser des fonds supplémentaires pour poursuivre sa stratégie de croissance ou ses activités, et elle peut être incapable de mobiliser des capitaux à point nommé ou à des conditions acceptables.**

De temps à autre, la Société peut chercher à accroître ses fonds propres ou à obtenir du crédit pour financer sa croissance, améliorer ses produits et services, répondre aux pressions concurrentielles ou procéder à des acquisitions ou à d'autres investissements. Ses plans d'affaires peuvent changer, la conjoncture économique, financière ou politique de ses marchés peut se détériorer ou d'autres circonstances peuvent survenir, chaque cas ayant un effet défavorable important sur ses flux de trésorerie et les besoins de trésorerie anticipés de son entreprise. Chacun de ces événements ou circonstances pourrait commander un financement additionnel important, obligeant la Société à mobiliser des capitaux supplémentaires. La Société ne peut pas prévoir le moment ou l'ampleur de ces besoins en capitaux à l'heure actuelle. Si le financement ne peut être obtenu à des conditions satisfaisantes ou du tout, la Société pourrait se trouver incapable de développer son entreprise au rythme souhaité et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

Un financement par l'émission de titres de capitaux propres aurait un effet dilutif pour les détenteurs de ses actions.

## **12. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

La circulaire d'information de la direction de Tecsys pour l'exercice 2021 renferme des renseignements additionnels touchant entre autres la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction, les prêts qui leur ont été consentis, les principaux porteurs de titres de Tecsys et les titres autorisés à des fins d'émission dans le cadre des plans de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres.

On trouvera de l'information financière supplémentaire dans les états financiers comparatifs et le rapport de gestion de Tecsys pour l'exercice 2021 qui sont inclus dans le rapport annuel 2021 de Tecsys.

D'autres renseignements concernant Tecsys peuvent être trouvés sur le site Internet SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Tecsys inc.  
Relations avec les investisseurs  
1, place Alexis-Nihon, bureau 800  
Montréal (Québec) Canada H3Z 3B8  
Tél. : 514-866-0001  
Courriel : [investor@tecsys.com](mailto:investor@tecsys.com)  
Site Web : [www.tecsys.com](http://www.tecsys.com)

**ANNEXE A**  
**CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT DU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**1. OBJET**

Le comité d'audit a pour principales fonctions de surveiller les pratiques de la Société en matière de comptabilité et d'information financière et l'audit des états financiers de la Société et d'exercer les responsabilités et obligations énoncées ci-après, y compris, sans s'y limiter, d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance, entre autres, de l'intégrité des états financiers de la Société et de l'information connexe; des contrôles internes sur l'information financière et la gestion des risques; du système de contrôle interne; de la conformité de la Société aux exigences applicables (au sens des présentes); du choix de l'auditeur à soumettre à l'approbation des actionnaires; de l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement de l'auditeur; et de l'examen des compétences et du rendement de la direction financière de la Société.

**2. COMPOSITION ET ORGANISATION**

- a) **Composition** – Le comité d'audit se compose d'au moins trois membres indépendants du conseil. Le comité d'audit peut, s'il le juge nécessaire ou souhaitable, inviter des personnes, notamment des membres de la direction de la Société, à assister aux réunions du comité d'audit.
- b) **Nomination et destitution des membres du comité d'audit** – Chaque membre du comité d'audit est nommé à titre amovible par le conseil pour un mandat d'un an, ou jusqu'à la première des éventualités suivantes à survenir : a) la clôture de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société à laquelle expire le mandat du membre, b) le décès du membre ou c) la démission, la disqualification ou la destitution du membre du comité d'audit ou du conseil. Le conseil peut combler une vacance au sein du comité d'audit.
- c) **Président** – Au moment de la nomination annuelle des membres du comité d'audit, le conseil nomme un président du comité d'audit. Le président doit être un membre du comité d'audit, présider toutes les réunions du comité d'audit, coordonner l'exécution en bonne et due forme du mandat du comité d'audit, travailler avec la direction à l'élaboration du plan de travail annuel du comité d'audit et de l'ordre du jour des réunions de manière que toutes les affaires que le comité d'audit doit approuver soient bel et bien à l'ordre du jour des réunions, et rédiger des rapports du comité d'audit à l'intention du conseil.
- d) **Indépendance** – Chaque membre du comité d'audit respecte les exigences en vigueur de la bourse de valeurs à la cote de laquelle les titres de la Société sont inscrits, ou d'une autorité gouvernementale ou d'un organisme de réglementation compétent à l'égard de la Société (collectivement, les « exigences applicables ») quant à l'indépendance des membres et à la composition du comité d'audit.

- e) **Compétence financière** – Au moment de sa nomination au comité d’audit, chaque membre du comité d’audit doit avoir la capacité de lire et de comprendre des états financiers fondamentaux, y compris un bilan, un état des flux de trésorerie et un état des résultats, et ne pas avoir participé à l’établissement des états financiers de la Société ou de quelque filiale actuelle de la Société à quelque moment au cours des trois précédents exercices. Au moins un membre du comité d’audit a déjà occupé un emploi en finances ou en comptabilité, est titulaire d’une accréditation professionnelle requise en comptabilité ou possède une expérience ou des antécédents comparables qui en font un spécialiste des questions financières, notamment à titre de chef de la direction, de chef de la direction financière ou de membre de la haute direction investi de responsabilités de surveillance des questions financières.

### 3. RÉUNIONS

- a) **Réunions** – Les membres du comité d’audit tiennent des réunions au besoin dans l’exercice du présent mandat, mais dans tous les cas au moins quatre réunions par année. L’auditeur externe a le droit d’assister et de prendre la parole à chaque réunion du comité d’audit. Le président, en consultation avec le président directeur du conseil, le chef de la direction, le chef de la direction financière et le secrétaire, établit la fréquence, les dates et l’endroit des réunions du comité d’audit. Le président préside toutes les réunions du comité d’audit auxquelles il assiste et, en son absence, les membres du comité d’audit présents à la réunion peuvent nommer un président parmi eux.
- b) **Secrétaire et procès-verbaux** – Le secrétaire de la Société, ou son délégataire ou quelque autre personne à la demande du comité d’audit, est secrétaire des réunions du comité d’audit. Le secrétaire de la Société tient et conserve les procès-verbaux des réunions du comité d’audit et les soumet ultérieurement à l’approbation du comité d’audit.
- c) **Quorum** – Une majorité des membres du comité d’audit constituent un quorum.
- d) **Accès aux membres de la direction et à des conseillers externes** – Le comité d’audit a libre accès aux membres de la direction et aux membres du personnel de la Société et aux livres et registres de la Société, et peut de temps à autre tenir des réunions extraordinaires ou des réunions régulières ou une partie des réunions régulières avec l’auditeur, le chef de la direction financière, le chef de la direction ou le président directeur du conseil. Le comité d’audit est habilité à retenir les services de conseillers externes, notamment juridiques, et est habilité à fixer et à payer la rémunération de ces conseillers, conformément à la réglementation des ACVM. La Société fournit les fonds nécessaires, selon les besoins établis par le comité d’audit, pour payer la prestation des services de ces conseillers.
- e) **Réunions en l’absence de la direction** – Le comité d’audit tient des réunions extraordinaires ou régulières, ou des parties des réunions régulières desquelles les membres de la direction sont exclus. Le comité d’audit tient au moins une fois par année une réunion avec l’auditeur externe de laquelle les membres de la direction sont exclus.

#### 4. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Le comité d'audit est investi des fonctions et des responsabilités indiquées ci-après et des autres fonctions que le conseil peut lui déléguer expressément et que le conseil est autorisé à lui déléguer en vertu de la législation et de la réglementation. En plus de ces fonctions et responsabilités, le comité d'audit exerce les fonctions d'un comité d'audit prévues par les exigences applicables.

##### a) **Rapports financiers**

- i. ***Généralités*** – Le comité d'audit est chargé de la vérification de l'intégrité des états financiers et de l'information financière de la Société. La direction est chargée de l'établissement, de la présentation et de l'intégrité des états financiers et de l'information financière de la Société et du caractère adéquat des principes comptables et des politiques de communication de l'information qu'utilise la Société. L'auditeur est chargé de l'audit des états financiers consolidés annuels de la Société et de la lecture des états financiers intermédiaires non audités de la Société.
- ii. ***Examen des rapports financiers annuels*** – Le comité d'audit examine les états financiers audités consolidés annuels de la Société, le rapport de l'auditeur sur ceux-ci et le rapport de gestion connexe de la Société (le « rapport de gestion »). Une fois son examen terminé, s'il le juge à propos, le comité d'audit approuve et recommande à l'approbation du conseil les états financiers annuels et le rapport de gestion correspondant.
- iii. ***Examen des rapports financiers intermédiaires*** – Le comité d'audit examine les états financiers consolidés intermédiaires de la Société et le rapport de gestion correspondant. Une fois son examen terminé, s'il le juge à propos, le comité d'audit approuve et recommande à l'approbation du conseil les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion connexe.
- iv. ***Considérations d'examen*** – Dans le cadre de son examen des états financiers annuels, le comité d'audit :
  - Rencontre la direction et l'auditeur pour discuter des états financiers et du rapport de gestion;
  - Examine l'information présentée dans les états financiers;
  - Examine le rapport d'audit et les autres commentaires de l'auditeur;
  - Discute avec la direction, l'auditeur et les conseillers juridiques, au besoin, de toute instance ou autre éventualité pouvant avoir un effet défavorable important sur les états financiers;
  - Examine les questions de comptabilité critiques et autres estimations et appréciations importantes sous-jacentes aux états financiers présentés par la direction;

- Examine les effets importants des mesures réglementaires en matière de comptabilité et des structures hors bilan sur les états financiers présentés par la direction;
  - Examine les changements importants apportés aux méthodes et pratiques comptables et leurs répercussions sur les états financiers présentés par la direction;
  - Examine le rapport de la direction sur l'efficacité des contrôles internes sur l'information financière;
  - Examine les facteurs que la direction considère comme des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats financiers futurs;
  - Examine les résultats de la politique relative à la procédure de traitement des plaintes (politique relative à la dénonciation) du comité d'audit de la Société; et
  - Examine toute autre question relative aux états financiers portée à son attention par l'auditeur ou la direction, ou qui doit être communiquée au comité d'audit aux termes des méthodes comptables, des normes d'audit ou des exigences applicables.
- v. ***Approbation d'autres informations financières*** – Le comité d'audit examine et s'il le juge à propos, approuve et recommande à l'approbation du conseil l'information financière présentée dans un prospectus ou dans quelque autre document de placement de titres de la Société, les communiqués de presse dans lesquels sont divulgués des résultats financiers de la Société ou toute autre information financière importante, y compris les indications financières publiées par des analystes d'agences de notation ou par ailleurs diffusées dans le public.

b) **Auditeur**

- i. ***Généralités*** – Le comité d'audit est chargé de la surveillance du travail de l'auditeur, y compris le travail de l'auditeur dans le cadre de l'établissement et de la publication d'un rapport d'audit, de l'exécution d'autres services d'audit, d'examens ou d'attestations ou d'autres travaux connexes.
- ii. ***Nomination et rémunération*** – Le comité d'audit examine les candidatures d'auditeurs, choisit un auditeur et en recommande la nomination à l'approbation des actionnaires. Le comité d'audit est habilité, à terme, à approuver l'ensemble des conditions et des honoraires de la mission d'audit, y compris le plan d'audit de l'auditeur.
- iii. ***Règlement des désaccords*** – Le comité d'audit règle les désaccords entre la direction et l'auditeur quant aux questions d'information financière portées à son attention.



- iv. **Discussions avec l'auditeur** – Au moins une fois par année, le comité d'audit discute avec l'auditeur des questions qu'il doit aborder avec celui-ci en vertu des normes d'audit applicables, y compris des questions dont il doit discuter en vertu du *Statement on Auditing Standards 61*, en sa version modifiée ou complétée, le cas échéant.
- v. **Plan d'audit** – Au moins une fois par année, le comité d'audit examine un sommaire du plan d'audit annuel de l'auditeur. Le comité d'audit étudie et examine avec l'auditeur les modifications importantes apportées à l'étendue du plan.
- vi. **Information intermédiaire** – Le comité d'audit examine les commentaires ou observations de l'auditeur après sa lecture des états financiers non audités intermédiaires de la Société.
- vii. **Indépendance de l'auditeur** – Au moins une fois par année, et avant que l'auditeur ne publie son rapport sur les états financiers annuels, le comité d'audit obtient de l'auditeur une attestation écrite officielle décrivant l'ensemble de ses liens avec la Société, discute avec l'auditeur des liens ou des services divulgués pouvant influencer sur son objectivité ou son indépendance et obtient sa confirmation écrite à l'effet qu'il est objectif et indépendant au sens des règles de déontologie ou d'éthique applicables adoptées par l'institut ou l'ordre des comptables professionnels agréés provincial auquel il appartient et au sens des autres exigences applicables. Le comité d'audit prend les mesures nécessaires de surveillance de l'indépendance de l'auditeur.
- viii. **Évaluation et rotation de l'associé principal** – Au moins une fois par année, le comité d'audit examine les compétences et le rendement de l'associé principal ou des associés principaux de l'auditeur. Le comité d'audit obtient de l'auditeur chaque année un rapport attestant que l'associé principal de l'auditeur n'a pas agi en cette qualité pendant plus de sept exercices de la Société et que l'équipe de mission possède collectivement l'expérience et les compétences pour exécuter un audit en bonne et due forme. Le comité d'audit obtient et examine, au moins une fois par année, un rapport décrivant l'information sur le contrôle de la qualité interne de l'auditeur et les questions soulevées lors du dernier examen de contrôle de la qualité interne.
- ix. **Obligation d'approbation préalable des services non liés à l'audit** – Le comité d'audit approuve à l'avance les services non liés à l'audit que l'auditeur doit rendre à la Société et qu'il juge souhaitables conformément aux exigences applicables et aux politiques et procédures approuvées par le conseil. Le comité d'audit peut déléguer le pouvoir d'approbation préalable à un membre du comité d'audit. Les décisions du délégataire du comité d'audit doivent être présentées à l'ensemble du comité d'audit à la réunion régulière suivante du comité d'audit.
- x. **Approbation des politiques d'embauche** – Le comité d'audit examine et approuve les politiques d'embauche de la Société à l'égard des associés, des

employés et des anciens associés et employés de l'actuel et ancien auditeur externe de la Société.

c) **Contrôles internes et gestion des risques**

- i. ***Généralités – Le comité d'audit examine les systèmes de contrôles internes et de gestion des risques de la Société.***
- ii. ***Établissement, examen et approbation*** – Le comité d'audit enjoint la direction de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes de contrôles internes appropriés conformément aux exigences applicables et aux indications, y compris un contrôle interne sur l'information financière, et d'examiner, d'évaluer et d'approuver ces procédures. Au moins une fois par année, le comité d'audit étudie et examine avec la direction et l'auditeur :
  - L'efficacité ou les faiblesses ou lacunes de la conception ou de l'exécution des contrôles internes de la Société (y compris des contrôles et de la sécurité du système d'information informatisé); du cadre de contrôle global de gestion des risques de l'entreprise, y compris l'exposition aux principaux risques financiers, les principaux risques de sécurité et les risques liés à la continuité des activités; des contrôles en matière de comptabilité, de finances et d'information financière (y compris, entre autres, les contrôles sur l'information financière), des contrôles non financiers, des contrôles législatifs et réglementaires et de l'effet de toute faiblesse décelée dans les contrôles internes sur les conclusions de la direction;
  - Les changements importants concernant le contrôle interne de l'information financière qui ont été divulgués ou qui sont envisagés, y compris ceux que renferment les documents que la Société dépose régulièrement aux termes de la réglementation;
  - Les questions importantes soulevées dans le cadre d'une demande de renseignements ou d'une enquête des autorités de réglementation de la Société;
  - Le programme de prévention et de détection de la fraude de la Société, y compris les défaillances des contrôles internes susceptibles de compromettre l'intégrité de l'information financière ou d'exposer la Société à d'autres pertes importantes liées à la fraude interne ou externe, et l'ampleur de ces pertes et des mesures disciplinaires prises en cas de fraude à l'encontre de la direction ou d'autres employés qui exercent un rôle significatif en matière d'information financière; et
  - Les questions importantes connexes et les recommandations de l'auditeur accompagnées des réponses qu'y a apportées la direction, y compris le calendrier de mise en œuvre des recommandations visant à corriger les faiblesses des contrôles internes sur l'information financière et les contrôles de divulgation.

- iii. **Conformité aux exigences législatives et réglementaires** – Le comité d’audit examine les rapports du secrétaire de la Société et d’autres membres de la direction sur des questions juridiques ou de conformité, notamment sur les instances en cours ou imminentes susceptibles d’avoir une incidence importante sur la Société, l’efficacité des politiques en matière de conformité de la Société et les communications importantes reçues des autorités de réglementation. Le comité d’audit *examine* l’évaluation et les déclarations de la direction se rapportant au respect d’exigences applicables particulières et les plans de la direction visant à remédier à toute lacune identifiée.
- iv. **Traitement des plaintes par le comité d’audit** – Le comité d’audit établit une procédure pour a) la réception, la retenue et le traitement des plaintes que la Société reçoit à l’égard de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de questions d’audit; et b) la soumission anonyme et confidentielle par les employés de la Société de préoccupations concernant des pratiques douteuses en matière de comptabilité ou d’audit. Le comité d’audit examine les plaintes ou préoccupations reçues et, s’il détermine que la question mérite une enquête plus approfondie, il enjoint au président du comité d’audit de retenir les services de conseillers externes, au besoin ou s’il le juge souhaitable, pour mener une enquête sur la question, et il travaille avec la direction et le chef du contentieux à une résolution acceptable de la question.
- v. **Information fournie par le comité d’audit** – Le comité d’audit prépare, examine et approuve l’information qu’il est tenu de présenter en vertu des exigences applicables dans les documents d’information de la Société.
- vi. **Délégation** – Le comité d’audit peut, dans la mesure où les exigences applicables le permettent, déléguer à un sous-comité, s’il le juge approprié, l’examen d’une question qui relève de sa compétence.

## 5. REDDITION DE COMPTES AU CONSEIL

Le président rend compte au conseil, conformément aux exigences applicables ou si le comité d’audit le juge nécessaire ou à la demande du conseil, des questions soulevées aux réunions du comité d’audit et, s’il y a lieu, présente à l’approbation du conseil les recommandations du comité d’audit.

## 6. GÉNÉRALITÉS

Le comité d’audit, dans la mesure où les exigences applicables le permettent, a le pouvoir additionnel d’exercer, comme il peut le juger raisonnablement nécessaire ou souhaitable, ses pouvoirs et fonctions aux termes du présent mandat.

## 7. VALIDITÉ DE LA CHARTE DU COMITÉ D’AUDIT

Le Conseil a examiné et approuvé la présente charte le 29 juin 2021.